

Maintenant

Non, répond Trudeau le PQ prenait le pouvoir?

David Lewis:

Pour faire l'indépendance, ne suffit pas de voter PQ

Michel Roy

Adulé par la foule, Wagner s'écrie:
**Le courant de la
libération partira
de Saint-Hyacinthe**

Pierre O'Neill

75 cents
NT-HYACINTHE - C'est
siasme "contemplation"
eilli hier
Claude Wagner

Parti québécois au pouvoir, les
dans une province ne pouvant
sur les élections fédérales;
que le Québec peut être
la condition d'être
Canada, ce qui

Un rapport remis à M. Trudeau

L'indépendance du Québec est "faisable"

HULL (PC) - L'indépendance
politique du Québec "est faisable"
advenant une telle éventualité,
refuserait une union mo-
au Québec de

deau ou son entourag
une telle étude.

Il a souligné
fédéral des fir
100 exemplaire
et que plus

Les fuites sous Trudeau

de votre bureau d'Ottawa
L'affaire du rapport de la Force
mobile de l'armée est une occasion
de rappeler que depuis quelque
quatre ans les fuites de documents
fédéraux sont relativement nom-
breuses

no 119

octobre 1972

M. Barrett a en outre
sieurs modifications
gouvernementales et a
Le ministre de la
Cooke, annoncera c

Éditorial

La persistance des deux solitudes

Le sondage rendu public par Radio-Canada vendredi soir dernier a nettement mis en lumière l'importance que l'ensemble des Canadiens accordent aux questions économiques. Il a, en outre, signalé que l'indécision des électeurs est présentement à un niveau d'épouvante: 44 % des Canadiens...

nomiques que le prix du logement et le coût de la vie ne provoquent pas non plus des réactions identiques dans les deux groupes. Seulement 32% des Montréalais considèrent...

bêtise mil
nir la...

Le Québec n'a pas le droit de décider seul (Stanfield)

On ne peut dissoudre une association qui existe depuis 100 ans avec autant de...

QU'APPELLE, Sask. (PC) - Le Devoir - Le leader du Parti progressiste-conservateur M. Robert Stanfield est... PRESSE 7 MAI 1972

OTTAWA-QUÉBEC 10 ANS DE GUÉRILLA

Le témoignage de celui qui fut au coeur de la bataille

Il appartiendrait plutôt au gouvernement fédéral, selon M. Stanfield, de trouver une solution au problème de la langue.

Le rôle du premier ministre, a affirmé M. Stanfield, est de travailler à l'unité du Canada au lieu de la confrontation.

Interrogé sur la campagne électorale, M. Stanfield a répondu qu'il n'y avait rien de nouveau sous le soleil.

Un sondage électoral de Radio-Canada

55% des

Le sondage électoral de Radio-Canada, réalisé pour le 5 et le 6 octobre, montre que 55% des Canadiens favorisent le fédéralisme.

Le sondage électoral de Radio-Canada, réalisé pour le 5 et le 6 octobre, montre que 55% des Canadiens favorisent le fédéralisme.

Un Parti s'engage à raser les Rocheuses

par Gilles Léveillé

Le parti rhinocéros, s'il est porté au pouvoir aux élections fédérales du 30 octobre prochain, entreprendra le plus grand programme de travaux publics que le Canada ait jamais connus: le rasage des montagnes Rocheuses.

Cette mesure, a expliqué le chef du parti rhinocéros, permettra de réaliser un double objectif: d'abord, l'élimination de l'une des plus importantes disparités régionales du pays; ensuite, le raffermissement de l'unité canadienne; enfin, la création au maximum de la machine à gros entrepreneurs, ce qui aura pour effet de les débarrasser de leurs contributions aux élections.

Voir page 7: Les Rocheuses

octobre 1972
numéro 119

sommaire

Per
M-154
S

Maintenant

Mensuel publié par LES EDITIONS MAINTENANT INC. Siège social: 9820 rue Jeanne-Mance, Montréal.

FONDATEUR

Henri Bradet

DIRECTEUR

Vincent Harvey

ADJOINTS A LA DIRECTION

Hélène Pelletier-Baillargeon, Richard Gay

COORDONNATEUR DE LA REDACTION

Yves Gosselin

SECRETAIRE DE REDACTION

Laurent Dupont

SECRETAIRE ADMINISTRATIVE

Hélène Audette

COMITE DE REDACTION

Robert Boily, Serge Carlos, Fernand Dumont,

Jacques Grand'Maison, Jacques-Yvan Morin,

Guy Rocher, Claude Saint-Laurent, Pierre Vadeboncoeur.

CONCEPTION GRAPHIQUE:

Louis Charpentier

IMPRESSION:

Imprimerie Montréal Offset Inc.

DISTRIBUTION:

Les Messageries Dynamiques Inc.

(514) 384-6401

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

Abonnement d'un an \$ 7.00

Abonnement d'étudiant \$ 5.00

Abonnement de soutien \$10.00

N.B. Les abonnements ne sont enregistrés

qu'au reçu du versement.

Résidence du Directeur:

2765, Chemin Côte Ste-Catherine,

Montréal 250, Québec

(514) 739-2758

Courrier de la deuxième classe

Enregistrement no 1419

Editorial

30 octobre: le NON du Québec

Robert Boily, Richard Gay, Vincent Harvey, Hélène Pelletier-Baillargeon

4

Le "French Power" à Ottawa

Une cinquième colonne?

Claude Morin

6

La politique sociale

Un autre échec du fédéralisme

Louis Bernard

10

La politique linguistique

Quelques gouttes de français

Guy Bouthillier

13

Perspectives-Jeunesse, Initiatives locales, Horizons. . .

Des instruments de pouvoir!

Richard Gay

16

La politique agricole

Ottawa favorise l'Ouest

André Charbonneau et Vincent Harvey

18

La politique de main-d'oeuvre

Le chômage et la patente à Marchand

Jean-Guy Frenette et Pierre Maheu

26

Le scrutin fédéral du 30 octobre

L'abstention: un facteur déterminant

Robert Boily

31

30 octobre le non du québec

1968: "The Frog who could deal with Frogs".

En 1968, au terme d'une ascension politique fulgurante, Pierre Elliott-Trudeau choisit de se présenter devant l'électorat canadien comme la réincarnation des espoirs d'une *nouvelle frontière* à la Kennedy. Aux Québécois, il laisse entrevoir la poursuite, au niveau fédéral, des récupérations juridiques et financières de la révolution tranquille. Aux *Canadians*, il se propose, moyennant leur bonne volonté, comme le négociateur habile qui ira parler un langage susceptible de toucher la grenouillère québécoise et de l'amener à une appréciation plus réaliste des bienfaits du fédéralisme.

1972: pour les Québécois: une province redevenue "comme les autres".

Après quatre années de pouvoir libéral, la révolution tranquille est tout à fait tranquillisée: 1) La conférence fédérale-provinciale de Victoria s'achève en enterrement de première classe de tous les espoirs québécois de réaménagement constitutionnel. 2) Des ministres libéraux québécois, les Castonguay, L'Allier, Cournoyer et Toupin, pourtant *au-dessus de tout soupçon*, après s'être usé les griffes jusqu'à la peau, retournent à Québec en simples opérateurs de la machine fédérale. 3) Contournant

sournoisement les champs de compétence provinciale définis par l'AANB, le gouvernement Trudeau, par le biais des *problèmes* (pollution, environnement, jeunesse, recherches universitaires, recyclage, main-d'oeuvre, parcs nationaux, communications, allocations familiales, aide aux municipalités, etc) court-circuite les juridictions québécoises et impose quotidiennement à la population l'image d'une St-Vincent-de-Paul omniprésente, généreuse et indispensable.

1972: pour les "Canadians": un bilinguisme opprimant et un Québec toujours menaçant.

En dépit d'une satisfaction évidente de l'électorat anglais devant la fermeté avec laquelle le Prime Minister a réussi à mater la crise d'octobre '70, un sourd ressentiment devient de plus en plus perceptible dans ses rangs.

Aux fonctionnaires unilingues anglais, la *bilinguisation* de la fonction publique jusqu'au taux incroyable de 16% des postes dévolus à des francophones (travaillant en anglais), est assez tôt apparu comme un maximum insupportable. Dans les couloirs des édifices fédéraux l'on murmure que le bilinguisme a supplanté la compétence et qu'un surveillant de piscine n'a plus besoin de savoir nager, pourvu qu'il soit bilingue: la *french mafia* est au pouvoir!

Enfin, en dépit de toutes ces vexations et de tous ces sacrifices consentis en 1968 avec l'espoir que tant de bonne volonté permettrait d'étouffer efficacement les velléités autonomistes des Québécois, le bilan reste obstinément négatif. Le Québec demeure, sous Trudeau, l'éternel empêcheur de danser en rond qu'il était: avec la montée du Parti Québécois, ses crocs-en-jambe sont devenus plus menaçants que jamais.

Après quatre années de gouvernement, Trudeau n'a réussi qu'à accumuler les déceptions: la lente érosion du système fédéraliste a fait ressortir, de manière plus aigüe encore, les problèmes qu'il se proposait de régler. Enfin, soufflée jusqu'aux proportions de boeuf, la grenouille, déléguée en préfet de discipline chez les grenouilles, n'a pas été reconnue par les siens.

En guise de campagne électorale: confusion, chiures de mouches, sophismes et loup-garous.

Jacques-Yvan Morin a justement fustigé dans *Le Devoir* les confusions entretenues systématiquement par l'ancien professeur de droit et analyste politique de *Cité Libre*, devenu démagogue de carrière: le marché commun européen mis en équation simpliste avec l'avant-gardiste système fédéral canadien... le même système fédéral mis en équation, cette fois avec le projet de souveraineté-association. Enfin, côté littéraire, la description biblique de l'Eden canadien confiée aux prosateurs inspirés de la Banque Toronto-Dominion.

Cette confusion loufoque érigée en système (vg: la confédération *des citoyens aux yeux bleus*) n'a rien de fortuit: elle constitue l'écran de fumée fallacieux et démagogique pour échapper aux vrais problèmes. En 1972, en effet, la frénésie trudeaumaniaque ne suffit plus à distraire l'électorat du bilan tout cru de quatre années d'administration: chômage et inflation n'ont fait que s'aggraver. Jean Marchand, en "caddy" empressé du golf fédéraliste est bien allé distribuer ses millions à de grasses compagnies déjà gavées par les fruits naturels du système. Mais ce faisant, il n'a réussi qu'à alimenter la contre-propagande friande d'un Standfield ou d'un Lewis. Le mythe de la "société juste" est fendillé de toutes parts. L'oracle économique du Parti, André Raynaud, vient même de lui porter son coup de grâce en affirmant que l'utilisation du chômage pour contrer la montée inflationniste, s'est avéré un calcul fort douteux et inefficace: ni le chômage ni l'inflation n'ont été corrigés par cette manoeuvre homéopathique.

La trudeumanie d'ailleurs rencontre dans la belle province une contre-mystique galopante: le culte des Témoins de Wagner. En l'absence de programme cohérent, le voyant Trudeau lâche donc sur le Québec la meute familière des loups-garous d'octobre 1970: après les rapt d'enfant et de gérant de caisse populaire, voici qu'il voit dans sa boule de cristal le Québec qui "pète lui aussi", atomisé en "Républiques de Vaudreuil-Soulanges, d'Abitibi et de Westmount"... Il distingue même aux

l'ombre des mitraillettes obscurcissant l'avenir du Québec... et aussi des votes apeurés tombant à son crédit dans l'urne du 30 octobre. Si Trudeau-Cassandra prophétise en joual sur les tribunes québécoises, il se fait puriste, mielleux et compréhensif dans le reste du pays.

De la "particule" à la majuscule

On se demande même si l'on doit porter au crédit de l'anti-campagne du Parti Québécois le choix de "l'intégrité canadienne" comme thème de la campagne libérale? Par élimination de tous les thèmes piégés ou empoisonnés, les thèmes économiques en tête de liste, et en l'absence même de toute intervention des Péquistes, M. Trudeau se devait de camoufler le vide idéologique de sa formation par le déclenchement d'une croisade où le prosélytisme tiendrait lieu d'analyse critique et de programme politique. Et ce sera par tout le Canada le grand rassemblement pour l'unité canadienne. Du coup voilà le "groupuscule" d'intellectuels et de jeunes chevelus agités, promu au rang de première menace nationale: c'est beaucoup d'honneur et on n'en demandait pas tant...

Le multiculturalisme épinglé en boutonnière, M. Trudeau affirme donc, depuis Toronto, que notre beau et grand Canada, où l'on peut déguster librement son hamburger "from coast to coast", est un pays qui n'a plus à chercher son identité: il l'a déjà trouvée! Mais cette originalité fulgurante, qui fait que vous découvrez un monde nouveau en remontant de Seattle à Victoria, seul le nationalisme économique peut la préserver. Or la menace d'une sécession québécoise entraînerait vraisemblablement avec elle la désintégration du pays puisque cette première rébellion entraînerait avec elle celle des autres provinces, voire celle des Indiens du Grand Nord. C'est donc à proprement parler sa peau que l'on défend légitimement quand on défend l'unité canadienne par la lutte au séparatisme. Quant au Québec, présomptueux nourrisson qui prétend se passer de la plantureuse mamelle fédérale, le rachitisme et le dépérissement l'attendent dans l'isolement glacé de la galère indépendantiste. Les rétractations embarrassées de la mensongère

brochure **Quoi de neuf?** sont oubliées et l'épouvantail à peine dépoussiéré à nouveau sorti du placard fédéraliste.

L'union sacrée des partis fédéralistes

Pourtant les explosives conclusions du RAPPORT MORIN terminé en mars 1970 par le Ministère des affaires intergouvernementales et trop longtemps tenues cachées du grand public par les gouvernements Bertrand et Bourassa éclatent enfin au grand jour: la fameuse mamelle fédérale est en réalité une terrible ventouse!

La publication subséquente, par le Parti Québécois, de sa toute récente étude, **Le COUP du fédéralisme, combien nous coûte la Confédération?**, explique les étapes de cette longue descente du Québec vers la stagnation et la dépendance. On comprend mieux, à la lumière de ces révélations, le silence emberlificotté de M. Trudeau devant l'étude de ses propres spécialistes sur la viabilité, voire la prospérité économique d'un Québec éventuellement souverain.

Qu'il s'agisse du Parti libéral, du Parti conservateur ou du nouveau Parti démocratique, tous les partis fédéralistes ont en commun cette option nationale "canadian" qui les empêche, électoralement, d'annoncer l'aménagement d'un statut différent, particulier ou privilégié pour une région donnée, en l'occurrence le Québec.

Le chef de l'opposition Robert Stanfield n'envisage donc pas, quant à lui, le divorce du Québec d'avec le Canada. Il n'est de divorce acceptable, affirme-t-il, qu'avec consentement mutuel des deux parties et il est certain que le Canada ne peut envisager la sécession du Québec. Du revers de la main, il écarte dans son discours de Qu'Appelle en Saskatchewan la proposition du député fédéral Martial Asselin au dernier congrès national de son parti concernant le droit du Québec à l'autodétermination et l'engagement d'un gouvernement fédéral conservateur de ne pas recourir à la force pour contrer la décision démocratique du Québec. Non, Monsieur Sandfield ne croit pas que l'on puisse sortir du

pacte fédéral comme un spectateur mécontent sort d'une salle de cinéma!

David Lewis, lui, vient de rater une belle occasion de faire l'illustration de l'idéal démocratique du véritable socialisme. Pour lui, comme pour les fédéralistes de toutes les allégeances, l'électoratisme a ses raisons que la démocratie ne connaît pas... Après avoir excommunié ses militants "Waffle", seuls interlocuteurs valables avec lesquels le Québec eût pu espérer entamer un jour une négociation adulte et démocratique, M. Lewis s'est enfermé avec M. Laliberté dans une casuistique byzantine de vocabulaire où le premier trouve le compte de sa petite stratégie politique, tandis que le second, minoritaire dans son pays et dans son parti, s'enferme de plus en plus abstraitement dans le masochisme de la double marginalité. Quant au "fouette à Caouette", fut-il sorti tout crû du terroir québécois, il n'est guère plus rassurant, lui qui vouait au poteau d'exécution tous les présumés felquistes d'octobre '70...

Le 30 octobre au Québec: Cambronne aux urnes!

Pour qui respecte la démocratie, un vote demeure une chose grave et respectable, un geste qui engage la fidélité à sa conscience d'homme libre: quelle que soit l'aigreur accumulée chez les Québécois par l'arrogance et le mépris dont le gouvernement Trudeau les a abreuvés depuis quatre ans, ils s'aviliraient eux-mêmes en abandonnant leur vote aux stratégies mesquines des partis d'opposition qui ne respectent pas davantage leurs légitimes aspirations.

Le 30 octobre, il faut aller voter. En bloc. Ne donner à aucun parti l'occasion d'interpréter à sa guise une abstention muette. Il nous faut donc aller voter... mais avec clarté. Avec netteté. Avec humour. Avec du panache si possible...

Après tout, nous parlons toujours français!

**Robert Boily
Richard Gay
Vincent Harvey
Hélène
Pelletier-Baillargeon**

PAR CLAUDE MORIN

nos députés et ministres du québec à ottawa une cinquième colonne ? *



* La substance de cet article
est tirée d'un volume
à paraître aux Editions du Boréal Express
au cours des prochains mois.
Tous droits réservés.

Dans quelle mesure les ministres et députés fédéraux du Québec peuvent-ils, dans le régime politique actuel, aider leur province d'origine?

La question a son importance car, surtout depuis 1970, on a fait grand état à Québec de la compréhension positive et agissante que l'on pouvait attendre de cette sorte de *cinquième colonne* à Ottawa.

Une hypothèse apparemment optimiste...

Supposons, sans nuance et pour fins d'analyse, que l'administration fédérale est fortement influencée par des Québécois de langue française. Que se passerait-il alors?

On pourrait tout d'abord présumer que ces Québécois s'efforceront de faire le plus possible bénéficier le Québec des programmes fédéraux courants. Ici, deux cas principaux se présentent: a) les programmes qui sont déjà soumis à des normes précises et connues, et b) ceux où les ministres et les fonctionnaires ont plus de latitude. Dans le premier cas, il est fort difficile pour qui que ce soit à Ottawa de manifester envers le Québec une générosité nouvelle et inattendue; en effet, ou bien le Québec peut déjà, en vertu des critères appliqués, bénéficier des avantages financiers de ces programmes, ou bien, il ne satisfait pas aux critères en usage et ne peut alors être l'objet de largesses fédérales, quelle que soit la bonne volonté de ceux qui sont aux commandes du pays. S'il était indûment favorisé, on imagine tout de suite que les autres provinces crieraient, avec raison, au scandale politique. Dans le second cas — celui des programmes d'impact financier variable — le même contrôle de la part des autres provinces existerait; néanmoins l'administration fédérale pourrait se permettre certaines générosités temporaires à l'égard du Québec. Il est cependant tout à fait illusoire de croire qu'un gouvernement fédéral financièrement trop pro-québécois résisterait longtemps aux critiques nées dans le reste du Canada.

On peut aussi penser qu'un administration fédérale où des représentants québécois exerceraient une influence déterminante tiendrait le Québec quotidiennement informé de tous les avantages susceptibles d'être tirés des programmes fédéraux courants et nouveaux. Il n'est pas non plus exclu que certains de ces nouveaux programmes puissent être institués surtout pour aider le Québec. Dans ce cas, cependant, le frein politique des autres provinces jouerait aussi, de telle sorte qu'on ne saurait envisager que le Québec canalise dorénavant vers lui des fonds fédéraux inépuisables. Le même genre de remarque s'applique à toute amélioration substantielle de la péréquation en faveur du Québec, via des astuces de calcul qui ne demeureraient pas longtemps inaperçues. Les versements financiers fédéraux de quelque nature qu'ils soient, on l'a déduit de ce qui précède, seraient en définitive loin d'être illimités pour le Québec, même dans l'hypothèse où nous nous sommes placés.

On doit maintenant se demander, poursuivant notre analyse, jusqu'à quel point il serait possible, à une administration fédérale pro-québécoise, d'orienter l'ensemble des politiques économiques et sociales du gouvernement central de façon à favoriser le Québec. Ici encore, le reste du Canada agirait comme contrepoids. Ottawa n'aurait certes par les coudées franches; il lui serait non seulement presque impossible de faire accepter par les autres provinces une réorientation majeure des politiques fédérales en faveur du Québec, mais on pourrait aussi s'attendre à ce qu'il lui soit très difficile, le cas échéant, de corriger des injustices passées. Ottawa y arriverait peut-être grâce à des explications fréquemment répétées et habilement présentées dans tout le Canada anglais, mais le caractère pro-québécois de l'administration fédérale, en admettant qu'il ne soit pas dès ce moment connu du reste du pays, deviendrait vite dangereusement éloquent et minerait rapidement la crédibilité d'une telle administration fédérale. Dans cette perspective, le

succès de l'opération serait, pour le moins, assez problématique.

De toute façon, la marge de manoeuvre d'un gouvernement par rapport au budget de l'Etat est beaucoup plus étroite qu'on est habituellement porté à le penser. A moins d'être un gouvernement révolutionnaire, ce n'est qu'à assez longue échéance qu'une administration peut vraiment imprimer sa marque aux priorités gouvernementales. En d'autres termes, il ne lui serait pas facile de divertir vers de nouvelles fins des sommes vraiment substantielles: la plupart du temps, ces sommes sont déjà engagées. La contrainte budgétaire est donc telle que le gouvernement ne peut jouer que sur quelques millions de dollars. Mais la sonorité politique de ces quelques millions de dollars sera, dans le cas du Québec, amplifiée par les hauts-parleurs officiels de sorte que le public québécois pourra être amené à croire qu'il est l'heureux bénéficiaire de sommes énormes qu'il n'aurait jamais touchées sans la présence active à Ottawa d'éléments pro-québécois résolus à corriger des pratiques qui jusqu'alors le défavorisaient.

... mais qui s'est réalisée ...

On aura compris que l'hypothèse utilisée ici correspond exactement à la situation qui a prévalu à Ottawa avec l'avènement du gouvernement Trudeau. Des Québécois ont exercé une influence considérable sur l'administration fédérale. Escomptant de leur présence à Ottawa des bienfaits financiers accrus, le gouvernement Bourassa, élu en avril 1970, crut jouer à coup sûr en préconisant un *fédéralisme rentable*. Ce gouvernement était convaincu que les relations amicales existant entre le personnel politique des deux capitales vaudraient au Québec d'énormes bénéfices nouveaux. Il espérait se servir ensuite de ces bénéfices pour prouver combien l'indépendance du Québec serait désastreuse, puisque dans ce cas la source de la générosité fédérale se tarirait automatiquement. Il voulait aussi montrer combien les Québécois avaient eu raison

d'élire un gouvernement déterminé à ne plus soulever d'inutiles querelles avec le pouvoir central. En réalité, cependant, les fruits de ce *fédéralisme rentable* furent moins abondants que d'aucuns l'avaient sincèrement cru. En outre, au cours du printemps 1972, plusieurs ministres importants du Cabinet québécois s'insurgèrent contre certaines des retombées de ce genre de fédéralisme; les incursions de plus en plus évidentes d'Ottawa en maints secteurs provinciaux.

On s'est donc trouvé devant une situation où les millions espérés ne s'étaient pas matérialisés et où, au contraire, l'emprise fédérale s'est amplifiée aux dépens aussi bien des pouvoirs actuels du gouvernement québécois, que de ceux que le Québec réclamait depuis longtemps. Cette emprise fédérale sur le Québec s'est manifestée avec d'autant plus de vigueur qu'il se trouvait plus de Québécois francophones dans le Cabinet fédéral et dans le fonctionnarisme et qu'ils y étaient relativement mieux placés que jamais auparavant. Paradoxalement, la présence de ces Québécois a accentué le mouvement centralisateur naturel du gouvernement fédéral. D'une part, ces Québécois, momentanément importants dans la machine fédérale, étaient désireux d'agir; d'autre part, ils n'étaient pas ignorants des problèmes économiques et sociaux du Québec; en outre, ils virent peu d'obstacles à l'accroissement d'un pouvoir fédéral qui leur paraissait désormais moins *dangereux* pour le Québec puisque, en tant que Québécois francophones, ils exerçaient eux-mêmes une certaine influence sur le pouvoir; enfin il leur fallait prouver la sollicitude d'Ottawa envers les citoyens du Québec de façon à faire échec à la montée du sentiment indépendantiste. Ils se sont donc tout bonnement servis des moyens d'action que leur offrait l'administration à l'intérieur de laquelle ils oeuvraient; intervention fédérale directe, subventions conditionnelles, programmes nouveaux dans les zones grises, insistance sur les responsabilités *nationales* d'Ottawa, refus de restreindre les préroga-

tives classiques du gouvernement central, prises de position publiques sur des problèmes strictement québécois, etc. En somme, ces représentants du Québec ont probablement *voulu bien faire*, mais pour cela ils ont dû s'en remettre à des méthodes dont la résultante nécessaire est l'affaiblissement du pouvoir québécois. Quelques-uns ont sciemment recherché l'affaiblissement de ce pouvoir dont l'existence même pouvait, à leurs yeux, servir de tremplin à l'indépendantisme québécois, danger que, selon eux, il fallait conjurer à tout prix.

... sans résultats valables ...

Il est donc illusoire d'espérer d'un gouvernement fédéral fortement influencé par des Québécois une récolte financière autre qu'assez modeste. La faute n'en est pas à ces Québécois; elle provient tout simplement d'un ensemble de faits objectivement vérifiables. En définitive, la meilleure façon pour le Québec de tirer le plus d'argent possible d'Ottawa est d'exploiter de son mieux les programmes fédéraux existants et de se prévaloir de toutes les astuces administratives qu'il est apte à découvrir, seul ou avec l'assistance de politiciens et de fonctionnaires fédéraux, d'origine québécoise. Outre que cette façon de procéder peut comporter pour le Québec l'exigence assez disgracieuse de paraître quémander des faveurs et de se plier à d'apparentes combines propices aux velléités fédérales de condescendance paternaliste, elle le conduit à se rendre de plus en plus dépendant du pouvoir central et à se soumettre aux diverses conditions qu'Ottawa peut juger utile d'imposer.

Par une curieuse spirale politique, on en arrive ainsi à l'institution systématique d'une dépendance encore plus marquée du Québec envers Ottawa. Et on y arrive parce qu'il se trouve à Ottawa des Québécois qui font honêtement tout en leur pouvoir pour aider le Québec dans le cadre actuel de la répartition des compétences entre Ottawa et les provinces.

Le cadre actuel. C'est justement là l'élément majeur dont on ne tient jamais suffisamment compte lorsqu'on essaie d'évaluer l'avantage qu'il y aurait, pour le Québec, d'avoir à Ottawa des représentants aptes à faire accepter ses vues politiques par le gouvernement central. On est aux prises ici avec un malentendu profond dont les hommes politiques québécois sont les premières victimes. Ce malentendu a en outre été masqué en 1970-71 par l'optimisme superficiel dont l'avènement de la théorie du *fédéralisme rentable* a été entouré.

Comme aucun d'entre eux n'est indépendantiste, les ministres et députés fédéraux du Québec dans leur immense majorité, sont de stricte allégeance fédéraliste. Ils vont à Ottawa pour y jouer un rôle fédéral et pour participer au fonctionnement du gouvernement central. Ils se font élire en tant que membres de formations politiques qui non seulement veulent le maintien du régime fédéral courant, mais aussi désirent rendre le gouvernement du Canada plus efficace, plus omniprésent, en somme plus puissant. Cela est tout à fait normal et il serait pour le moins déplacé de reprocher à ces personnes la loyauté qu'elles entretiennent à l'égard du système politique actuel au Canada. Il peut arriver tout à fait exceptionnellement qu'un député fédéral du Québec, marginal par rapport à son parti ou membre de l'Opposition, défende à l'occasion des positions préconisées par le Québec, ou qu'il s'en fasse en quelque sorte le porte-parole. Sa marginalité ou sa qualité de membre de l'Opposition, si elle ne diminue pas sa sincérité possible, enlève énormément de poids à l'appui qu'il fournit au Québec. Il faut aussi se demander si ce député défendrait les mêmes opinions en devenant plus orthodoxe ou advenant l'accession de son parti au pouvoir. On peut en douter.

D'un autre côté, les revendications politiques du Québec ont traditionnellement toujours porté sur un aspect ou l'autre de la répartition des pouvoirs et des ressources fisca-

UNE CINQUIÈME COLONNE ?

es et financières entre Ottawa et Québec, le Québec réclamant de nouveaux pouvoirs et des ressources plus abondantes. Au cours des dernières années, ces revendications ont été canalisées vers la recherche d'une nouvelle constitution et, par là, d'une réforme en profondeur du régime politique canadien.

Dans cette perspective, les ministres et députés fédéraux du Québec sont probablement les dernières personnes sur lesquelles le Québec devrait compter pour faire accepter ses vues politiques. Comme la réalisation des objectifs québécois entraînerait une modification substantielle du rôle et du prestige de ces ministres et députés en diminuant l'emprise d'Ottawa sur le Québec, il est absolument illogique d'espérer d'eux qu'ils consentent à se faire politiquement harakiri.

Si l'on pense, par exemple, aux positions québécoises en matière de politique sociale, on voit tout de suite qu'aucun ministre ou député fédéral du Québec, membre du gouvernement, ne pouvait y souscrire. En effet, selon ces positions, le Québec aurait dorénavant été le premier responsable sur son territoire des diverses mesures sociales, y compris les allocations familiales. C'est donc dire que ces ministres et députés auraient perdu la possibilité de faire état, devant leur électorat, de la générosité du parti dont ils sont membres ou du gouvernement fédéral auprès duquel ils représentent chacun un comté.

Le même genre de remarque s'applique à toutes les positions québécoises qui remettent en question le pouvoir fédéral actuel de dépenser, que ce soit sous forme de bourses à des chercheurs universitaires, de subventions à des troupes de théâtre ou d'entreprises comme Perspectives Jeunesse ou Initiatives locales. Autrement dit, tout programme mis de l'avant par Ottawa et qui, aux yeux des députés fédéraux contribue à rapprocher le gouvernement central des citoyens québécois et inversement, fait partie d'une catégorie d'activités fédérales dont on ne

saurait envisager, selon eux, le transfert au Québec, quelles que soient les raisons avancées par ce dernier.

... à cause de l'instinct de survie des députés fédéraux

Ce que les ministres et députés fédéraux du Québec craignent particulièrement, c'est de se voir cantonnés à des domaines qui soulèvent généralement peu d'intérêt auprès de leur électorat: politique extérieure, situation financière du gouvernement central, investissements étrangers, exportations de blé, etc. En outre, à une époque où les gouvernements jouent dans la vie quotidienne des citoyens un rôle de plus en plus marqué et ont une influence quotidienne de plus en plus pénétrante sur la vie du citoyen individuel, cette inquiétude des ministres et députés fédéraux du Québec est également partagée par l'ensemble de l'administration centrale. Il en résulte non plus seulement une réticence profonde à abandonner au Québec (et aux autres provinces, le cas échéant) certains domaines d'action, mais aussi un souci progressivement plus intense d'intervenir dans des domaines qui touchent de près les citoyens et qui souvent se trouvent pour diverses raisons, hors de la portée fédérale. Or, ces domaines d'action gouvernementale relèvent normalement de la compétence provinciale. C'est notamment le cas des loisirs, des sports, d'une variété d'initiatives d'ordre culturel, de la lutte à la pollution, de l'animation sociale, de la jeunesse, de l'enseignement, de la vie urbaine, etc. Il faut également ajouter que les domaines qui viennent d'être mentionnés à titre d'exemples deviennent de plus en plus intéressants à mesure que la société évolue; ce sont aussi ceux auxquels les associations de citoyens et autres groupes similaires sont susceptibles d'apporter le plus d'attention.

Il existe donc actuellement, à Ottawa, une tendance assez évidente à

un élargissement des fonctions fédérales de nature à rapprocher, espérons-le, l'administration centrale du simple citoyen et à maintenir le contact aussi étroit que possible dès que celui-ci est établi. Si l'on pense en outre qu'à l'heure présente le régime fédéral est fortement contesté au Québec, on comprend vite l'ensemble de motivations qui animent les ministres et députés fédéraux du Québec et qui les incitent à assurer, dans le Québec même, une présence fédérale quotidienne et étendue. Dans ces conditions, il apparaît plus qu'illusoire d'espérer que ces mêmes ministres et députés seront disposés à se faire auprès de leurs collègues des autres provinces les interprètes objectifs des buts politiques d'un Québec qui veut se voir confirmer des pouvoirs et en acquérir de nouveaux. Ils sont peut-être prêts, à l'intérieur des limites décrites précédemment, à aider financièrement l'administration d'une province; mais on ne peut certes leur demander de participer à l'édification de l'Etat Québécois. Ici, l'incompatibilité est totale, et il faut une dose gigantesque d'irréalisme pour persister quand même à croire que les ministres et députés fédéraux du Québec peuvent en ce sens jouer le rôle d'une sorte de *cinquième colonne* pro-québécoise au sein de l'administration centrale.

En terminant, précisons qu'il n'est jamais arrivé qu'un seul ministre fédéral du Québec ait admis au cours des dix dernières années être d'accord avec les positions politiques québécoises sur le partage des compétences entre Ottawa et Québec, que celles-ci aient été exprimées par Jean Lesage, Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand ou Robert Bourassa.

Une *cinquième colonne* qui ne se manifeste pas une seule fois, par un seul représentant du gouvernement fédéral, au cours d'une période où les positions québécoises furent exprimées avec le plus d'insistance est probablement une *cinquième colonne* qui n'existe que dans l'esprit des défenseurs du fédéralisme à tout prix. ●

la politique sociale

un autre échec du fédéralisme

PAR LOUIS BERNARD

**Chef de cabinet
du chef parlementaire
du Parti québécois**

Au cours des dernières années, peu de conflits entre Québec et Ottawa ont soulevé autant d'intérêt que celui de la politique sociale. Par l'importance des secteurs en cause et des sommes impliquées, ce conflit, en effet, concrétisait sous une forme tangible l'essentiel du perpétuel débat Québec-Ottawa. Le Canada comprend-il une ou deux nations? Le gouvernement du Québec est-il le *vrai* gouvernement des Québécois ou le gouvernement fédéral peut-il, lui aussi, aspirer à ce titre? Le fédéralisme est-il *rentable* pour les Québécois en ce qu'il leur permet de recevoir plus de services que ce qu'ils contribuent en taxes au trésor fédéral? Autant de questions qu'on ne peut éviter en abordant un domaine aussi vital pour la vie des collectivités canadienne et québécoise.

Au cours des deux dernières années, ce dossier a connu des développements cruciaux. Essayons d'analyser le sens de ces événements, surtout en ce qui concerne la perception que les Québécois se font de leurs besoins et de leurs aspirations.

L'ÉCHEC DE VICTORIA

La très grande majorité des Québécois croient qu'à Victoria, en juin 1971, le gouvernement Bourassa a fait un gigantesque effort pour arracher au gouvernement fédéral le contrôle de la sécurité sociale que plusieurs gouvernements québécois antérieurs avaient réclamé en vain. Alignant ses meilleures troupes, choisissant son meilleur terrain de bataille, faisant sonner la trompette pour alerter l'opinion publique, le nouveau premier ministre prenait fièrement la succession des Lesage, Johnson et Bertrand pour exiger, comme il se doit, que le gouvernement central nous *rende notre butin*. Bataille décisive, pourrait-on croire, dont l'enjeu serait capital pour l'avenir du Québec et du Canada.

Dans la réalité des choses, cependant, il n'en était rien. Le gouvernement Bourassa n'a jamais réellement voulu gagner la bataille constitutionnelle qu'il avait engagée en matière de politique sociale. Dans toute cette affaire, ce qu'il poursuivait n'était pas de rapatrier la sécurité sociale mais un tout autre but: celui de faire échec au rapatriement de la constitution canadienne. La politique sociale n'a été qu'un prétexte, une porte de sortie.

En effet, pour comprendre les dernières péripéties de ce conflit Québec-Ottawa, il faut savoir que quelques mois auparavant, en septembre 1970, le premier ministre Bourassa qui n'avait aucune expérience des négociations constitutionnelles, était maladroitement tombé dans un piège en acceptant de procéder en priorité au rapatriement de la constitution canadienne. Lorsqu'il se rendit compte que ce faux pas risquait de le conduire dans une situation semblable à celle qu'avait connue le gouvernement Lesage au moment de la fameuse formule Fulton-Favreau, monsieur Bourassa chercha le moyen de se dérober. Les demandes de monsieur Castonguay en matière de politique sociale lui en fournirent l'occasion.

Le Québec demanda donc que la question de la sécurité sociale soit inscrite à l'ordre du jour de la Conférence de Victoria. Le gouvernement fédéral ne vit pas la chose d'un très bon oeil et ajouta cette question sous une rubrique à part, distincte de matières proprement constitutionnelles. A mesure que les discussions progressaient cependant, monsieur Bourassa indiqua de façon de plus en plus explicite que le Québec liait la question de la sécurité sociale à celle du rapatriement: pour le Québec, l'une n'allait pas sans l'autre. Ce qui revenait à dire que le Québec refusait le rapatriement car il avait toujours été évident que le gouvernement fédéral et la majorité des autres provinces n'étaient pas prêts à accepter les demandes du Québec en matière sociale. Le *non* qu'il n'eut pas le courage de dire à la face des autres gouvernements, à Victoria, monsieur Bourassa le dira officiellement quelques jours après son retour à Québec.

Il est assez curieux de constater le sentiment d'unanimité et de grand soulagement qui accueillait, au Québec, ce *non* de monsieur Bourassa. Tous lui en étaient immensément reconnaissants comme s'il avait remporté pour les Québécois une grande victoire. Pourtant, non seulement monsieur Bourassa n'avait-il rien gagné mais, au contraire, pour se tirer d'embarras, il avait sonné le glas de la révision constitutionnelle et enterré toutes les chances de faire quelque gain constitutionnel que ce soit en matière de politique sociale.

Il avait réussi à bousiller son meilleur dossier et à enfermer dans l'impuissance son meilleur collaborateur. Et, en surcroît, il avait dû se départir d'un de ses meilleurs atouts dans le jeu des relations fédérales-provinciales: celui de pouvoir reporter les conflits au plan constitutionnel de manière à mettre en échec la supériorité financière et administrative du gouvernement fédéral.

Comment expliquer tant de bravos pour une si piètre performance? La réponse est forcément complexe, car les applaudissements n'avaient pas les mêmes motivations pour, disons, les indépendantistes, les nationalistes traditionnels et les fédéralistes libéraux. Mais il semble que l'unanimité du refus de la formule de Victoria vient de ce que le Québec dans son ensemble rejette le statu quo constitutionnel. Si l'accord n'est pas encore fait sur une formule de remplacement, l'accord est fait sur la nécessité de changer radicalement la situation constitutionnelle actuelle. Tout geste visant à perpétuer sans modification majeure la constitution actuelle ne peut donc que soulever la réprobation générale de tous les Québécois.

A Victoria, le gouvernement Bourassa a donc réussi à se tirer du guet-apens du rapatriement de la constitution. Mais le prix qu'il a dû payer fut de conduire dans une impasse les discussions au sujet de la politique sociale. Avec le résultat que toute réforme majeure de ce domaine vital pour le développement du Québec fut remis aux calendes grecques. Monsieur Castonguay, pour qui cette perspective était catastrophique puisqu'elle remettait en cause la raison même de sa venue en politique, essaya alors de sauver les meubles en tentant de négocier des accords administratifs qui reconnaîtraient au Québec, à défaut d'une priorité constitutionnelle, au moins une priorité législative. De négociations en négociations, de lettres en téléphones, de victoires annoncées en pourparlers qui se poursuivent, monsieur Castonguay finit par se rendre compte que cette voie ne menait nulle part. Aussi s'empressa-t-il de sauter sur l'occasion que lui fournit le budget de monsieur Turner pour mettre fin à ce marché de dupes où il risquait de devenir le dindon de la farce.

Ce qui reste à venir est facile à prévoir. De guerre las et pressé par le temps, monsieur Castonguay limitera ses préoccupations et ses actions aux seuls domaines déjà occupés par le Québec. Sans renier formellement la nécessité du grand dessein esquissé par la Commission Castonguay-Nepveu, il dira préférer, pour le moment, les actions immédiatement réalisables. Le Québec assistera donc à une série de réaménagements partiels qui, en soi, ne sont pas nécessairement mauvais mais qui ne réussiront jamais à réaliser cette oeuvre gigantesque de développement que nous avait fait espérer le rapport de la Commission Castonguay-Nepveu.

LE DOSSIER QUÉBÉCOIS

Pourtant les demandes du Québec ne méritaient pas un tel sort. Jamais peut-être un dossier québécois n'avait été aussi bien préparé. Jamais le Québec n'avait accompli un tel effort pour parler au gouvernement fédéral et aux autres provinces le langage qu'ils affectionnent, celui de l'efficacité administrative. Ce fut peine perdue. Il faut croire que tout ce baratin sur l'efficacité n'était qu'un attrape-nigaud, une façon de gagner du temps en aiguillonnant le Québec sur une voie d'évitement.

Traditionnellement, le Québec avait assis ses demandes en matière de politique sociale sur des bases à la fois sociologiques et constitutionnelles. La constitution de 1867, soutenait-on, a réparti les compétences entre les deux niveaux de gouvernement suivant un critère sociologique: tout ce qui touche l'identité et la vie intime des communautés (éducation, institutions privées et locales, matières sociales) a été confié aux provinces alors que le gouvernement fédéral se voyait octroyer les matières de finance et de commerce. C'est la thèse fondamentale du Rapport Tremblay, publié en 1956. Cette ligne d'attaque n'a jamais été abandonnée par le gouvernement québécois et aujourd'hui encore il revendique ces matières en invoquant leur liaison étroite avec l'âme de la nation québécoise. Mais depuis le Rapport Castonguay, une nouvelle dimension s'est ajoutée

à la thèse québécoise: celle de l'efficacité et de l'allocation maximale des ressources. Non seulement la sécurité sociale doit-elle revenir au Québec parce qu'elle constitue un des instruments essentiels à son développement collectif, mais également parce que la dualité des compétences mène au gaspillage d'argent et au mauvais emploi des sommes disponibles. Pour tirer le maximum des ressources consacrées à des fins sociales, il faut qu'un gouvernement, et un seul, ait la maîtrise du système dans son ensemble.

Il faut dire que le gouvernement fédéral s'est trouvé assez désemparé pour répondre à cette nouvelle attaque québécoise à partir d'un credo on-ne-peut-plus-outaouais: l'efficacité administrative. La seule parade qu'il ait pu esquisser est celle de la redistribution des revenus. Le système actuel, prétend-on, permet de taxer les provinces riches pour donner aux provinces pauvres une sécurité sociale qu'elles ne pourraient s'offrir autrement. La chose est vraie dans le cas des Maritimes. Elle l'est beaucoup moins dans le cas du Québec. Car lorsqu'on parle de redistribution, on ne peut pas isoler un groupe de programmes sans tenir compte de tous les autres. En effet, ce qu'on gagne ici, on peut le perdre là. C'est d'ailleurs ce que démontre un rapport du ministère des Affaires intergouvernementales publié en 1970: si on fait la somme de toutes les dépenses fédérales faites au Québec, on constate qu'elles sont largement inférieures aux sommes que le gouvernement fédéral est venu chercher dans la poche des contribuables québécois. Donc, dans la mesure où le Québec recevrait davantage au titre des mesures sociales, ça ne ferait que compenser les pertes qu'il encourt dans d'autres domaines.

Ajoutons que les prétentions d'Ottawa, en matière de redistribution, même si elles étaient fondées, tomberaient à faux puisqu'elles passent à côté du véritable problème: celui de l'allocation maximale des ressources disponibles. Ce qui compte à ce point de vue, c'est moins la quantité que la qualité. Le Québec, en définitive, serait mieux avec des sommes moindres mais correspondant exactement à ses besoins qu'a-

Un autre échec

vec des sommes plus généreuses mais versées à des fins inappropriées ou moins prioritaires. C'est là d'ailleurs le fond de la querelle récente entre messieurs Castonguay et Turner au sujet des modifications apportées à la sécurité de la vieillesse: pour répondre aux besoins du Québec ce n'était pas dans ce domaine particulier qu'il fallait augmenter les prestations et il importe guère qu'une partie des sommes reçues par les vieillards québécois vienne de la poche du contribuable ontarien.

Le Québec sort donc de ce conflit avec le sentiment très net d'avoir eu parfaitement raison sur toute la ligne et d'avoir quand même perdu la bataille. Il n'est donc pas suffisant d'avoir raison et de posséder de bons dossiers. Mais s'il ne suffit pas d'avoir le droit et les chiffres de son côté, y a-t-il un espoir de jamais mettre la main sur ce domaine que l'immense majorité des Québécois considère essentiel à son épanouissement? A la suite de l'échec de Victoria, le Québec commence à se rendre compte qu'à l'intérieur du cadre constitutionnel, il n'y en a pas. Car en voulant garder à tout prix la maîtrise de la politique sociale, le Canada anglais ne fait pas autre chose que de défendre son existence même.

LA RÉSISTANCE FÉDÉRALE

On ne sait pas assez au Québec à quel point le Canada anglais est fier du système de sécurité sociale qu'il a mis sur pied après la deuxième grande guerre. Dans la plupart des écrits portant sur l'identité **canadian**, cette réalisation est décrite comme l'un des principaux traits qui distinguent le Canada de son voisin du sud. Inspiré en grande partie de l'expérience anglaise et de la philosophie sociale du **Labour Party**, le régime canadien de la sécurité sociale est l'un des éléments constitutifs essentiels de la nation **canadian**, l'un des rares ciments qui unit entre elles cet ensemble de communautés par ailleurs assez disparates. Il est donc hors de question que le gouvernement fédéral renonce à un facteur aussi vital de l'identité collective de la nation **canadian**.

Evidemment, au plan purement théorique, il serait toujours possible de reconnaître, en cette matière, une situation particulière pour le Québec. Mais ce serait là reconnaître par le fait même que le Québec constitue une nation propre, qui ne fait pas partie de la nation canadienne. Et cela, les politiciens fédéraux, surtout s'ils viennent du Québec, ne peuvent l'accepter. Car ils voient trop bien à quel point leur statut à Ottawa en sortirait diminué. Comment, alors, aspirer à diriger les postes-clés de l'administration fédérale si on ne fait pas partie de la nation de la majorité? Et comment garder un contact vivant avec ses électeurs québécois si on a rien de vraiment important à leur offrir? Comment enfin éviter que le Québec, en accentuant ses caractères distinctifs et en diminuant ses liens avec le reste du Canada, en vienne à exiger l'aboutissement normal de cette évolution: la souveraineté politique?

Dans les circonstances qui prévalent actuellement au Canada, alors que le Québec voit monter de plus en plus les forces de l'indépendance et que le reste du Canada est aux prises avec l'invasion économique et culturelle des Etats-Unis, serait-il possible que l'on tente un ultime effort pour concilier à la fois les exigences du Québec et du Canada en acceptant finalement de donner au Québec un statut particulier en matière sociale? La chose serait-elle possible sous une nouvelle administration fédérale? On peut évidemment en douter, étant donné les forces qui militent en faveur du statu quo. Mais il n'est pas impensable qu'un nouveau gouvernement fédéral, placé devant la montée du séparatisme québécois, accepte de jouer le tout pour le tout. C'est d'ailleurs sur ce mince espoir que certains ministres québécois, dont monsieur Castonguay, ont misé la poursuite de leur carrière politique.

Les Québécois, eux, au point où ils en sont rendus dans la conscience qu'ils prennent à la fois de leurs besoins propres et de la carence de leurs institutions politiques, accepteraient-ils de se satisfaire de ce gain partiel? Autant de questions auxquelles, si jamais elles sont posées,

les événements des toutes prochaines années apporteront une réponse définitive.

UN DOSSIER DÉJÀ DÉPASSÉ?

Quoi qu'il en soit, l'histoire des demandes québécoises en matière sociale est en train de rejoindre rapidement celle de toutes les grandes demandes antérieures du Québec: lorsque, finalement, le reste du Canada se décida à y faire droit, il était déjà trop tard et les Québécois ne pouvaient plus s'en satisfaire. C'est ce qui arriva dans le passé en ce qui concerne le droit des minorités francophones des autres provinces, ou encore la place de la langue française au sein du gouvernement fédéral. Même en ce qui concerne le rapatriement de la constitution, la demande traditionnelle d'un droit de veto pour les provinces (qui avait fait échouer toutes les tentatives antérieures) devint la pierre d'achoppement de la formule Fulton-Favreau. Car chaque grand refus du reste du Canada pousse le Québec vers de nouveaux horizons.

De secteur en secteur, les Québécois ont pris conscience de la nécessité où ils sont, comme toutes les nations, de ne compter que sur eux-mêmes pour assurer leur épanouissement. Un des domaines où cette prise de conscience a été la plus vive fut celui de la politique sociale. Mais beaucoup d'autres champs d'activité sont venus s'ajouter au cours des dernières années à la liste des domaines dont les Québécois veulent maintenant s'assurer la maîtrise. Le domaine des institutions financières et celui du développement économique sont de nouvelles additions à cette liste qui s'allonge d'année en année. Puis c'est le loisir, l'aménagement urbain, les communications. Tout cela mène le Québec à assumer pleinement l'ensemble des pouvoirs de l'Etat.

Dans un tel cadre, la récupération de la sécurité sociale aurait été un formidable gain... il y a une dizaine d'années. A l'heure actuelle, il est à peu près certain qu'une telle récupération ne réglerait à peu près rien de l'ensemble des relations entre le Québec et le reste du Canada. ●

PAR
GUY
BOUTHILLIER

pour
sauver
les
intérêts
des
canadiens

quelques
gouttes
de
français



quelques gouttes de français

Depuis quelques années, le gouvernement d'Ottawa a pris une série de mesures favorables à la langue française: adoption de la loi des langues officielles, francisation relative de l'administration fédérale, rapprochement avec les pays francophones d'Afrique etc., toutes démarches qui ont frappé certaines imaginations en donnant l'impression d'un changement profond. Certes, si l'on faisait l'arithmétique des langues, on constaterait les progrès accomplis par le français depuis ces dernières années. Mais outre qu'elle serait fastidieuse, cette opération risquerait de nous laisser prendre au jeu de l'actuel pouvoir. Mieux vaut appeler l'attention sur certains aspects de la question qui nous apparaissent plus importants.

Trudeau, un instrument

L'actuel premier ministre fédéral a sans doute fait plus pour la diffusion du français que n'importe quel élu fédéral ou québécois. (Au passage, constatons en tout cas qu'il fait davantage dans son domaine de compétences que son homologue de Québec, Robert Bourassa). Dans cette affaire, où il apporte le poids de son prestige qui reste, malgré tout, considérable, on le voit tantôt rappeler certaines exigences et promesses, tantôt donner les indispensables apaisements que réclament certains Anglo-Saxons (notamment les fonctionnaires fédéraux) qui s'estiment lésés par la démarche linguistique du pouvoir. C'est là affaire de style, de manière, mais en aucun cas s'agit-il de la politique qu'un homme (Trudeau) aurait réussi par la force de sa volonté à imposer à un peuple non consentant. En effet, l'actuel premier ministre serait tout aussi impuissant à agir en faveur du français que l'ont été

avant lui Wilfrid Laurier et Louis Saint-Laurent si le Canada anglais —du moins ce qui compte là-bas— n'avait décidé d'engager, face à la montée du nouveau nationalisme québécois, souverainiste et unilinguiste, un suprême effort de **concessions** linguistiques pour ramener les Québécois dans le giron. Il n'y a pas en matière linguistique de politique de Trudeau, il y a celle que le Canada anglais a engagée sous Pearson dès 1963 et que Trudeau a été chargé de continuer. Que le Canada anglais ait songé à confier cette tâche à un Canadien français reflète l'intelligence politique de ce peuple. Que Trudeau ait accepté, dans cette affaire, de jouer les factotums en dit long sur l'envergure réelle de nos hommes politiques.

Une réaction au nationalisme québécois

Cette relative sympathie du Canada anglais pour la langue française est nouvelle—et, de ce fait, suspecte. Jusqu'à une époque toute récente, on le sait, le Canada anglais avait adopté une attitude de mépris et pratiqué une politique de **parcage** à l'égard de ce que, pour mieux servir ses desseins, il appelait le plus souvent le **French Canadian patois**: les luttes linguistiques qui ponctuent l'histoire politique des cent dernières années témoignent du fait que si le Canada anglais a toléré l'usage du français au Québec (et, encore, pas dans tous les secteurs d'activités, il s'en faut de beaucoup), il a cherché à éliminer cette langue partout ailleurs. Il n'y a là du reste rien que de normal: nécessité fait loi, l'époque était à l'édification de l'unité nationale *canadian*—de l'intégrité nationale *canadian*—, le français représentait objectivement une menace (notamment au Manitoba, qui aurait pu devenir un Québec de l'Ouest), il fallait donc le combattre sans merci selon le slogan dont Dalton McCarthy s'était fait le plus acharné des propagandistes: **One Nation, One language**.

Ce n'est que vers les années 1960 que le Canada anglais a changé d'atti-

tude à l'égard du français. La chronologie ici est riche d'enseignements sur le jeu politique réel du Canada anglais. Ce dernier en effet choisit de changer son fusil d'épaule précisément au moment où les nationalistes québécois fondent leurs projets nouveaux d'indépendance nationale sur la dénonciation —entre autres— de l'utopie du bilinguisme pancanadien et, fait autrement plus significatif, sur celle des dangers du bilinguisme pratiqué au Québec. Si l'on serre la chronologie de plus près, on constate la relation étroite entre l'introduction des méthodes d'action directe et ce changement d'attitude linguistique, Mars 1963: premières bombes du F.L.Q.; juillet 1963: création de la fameuse commission d'enquête Laurendeau-Dunton, amorce de ce *new look* linguistique du Canada anglais. Le rapprochement de ces deux dates est saisissant. L'action linguistique entreprise par le gouvernement fédéral apparaît ainsi comme une réponse précise à l'action du nouveau nationalisme québécois. Ne craignons pas de le dire: en un certain sens, la loi des langues officielles de 1969 était contenue dans les bombes du F.L.Q. de 1963.

De Pierre Elliott Trudeau à Henri Bourassa

L'action menée par Ottawa pour le compte du Canada anglais demeure en tout état de cause limitée. Elle porte essentiellement sur l'administration fédérale, la défense des minorités françaises et les relations avec la francophonie universelle. Si l'on excepte le troisième domaine d'action, apparu récemment, on constate que la démarche de Trudeau porte précisément sur les deux points sur lesquels les défenseurs traditionnels du français ont le plus insisté: défense des minorités et francisation du gouvernement d'Ottawa. En laissant Trudeau agir sur ces deux plans, le Canada anglais fait de l'actuel premier ministre l'héritier du vieil Henri Bourassa. A première vue, la chose paraît pour le moins étonnante chez un homme qui a toujours cherché à passer pour

novateur dans un pays qu'il disait englué dans ses traditions. Mais le paradoxe n'est qu'apparent car les deux hommes sont liés par un même service au nationalisme *canadian*, comme en témoignent leurs efforts pour faire du Canada entier, et non du Québec, la patrie des Canadiens français.

Une stratégie de récupération

Cette affaire se déroule dans le cadre du triple affrontement des nations *canadian* et québécois, des gouvernements d'Ottawa et de Québec, des thèses unilinguistes et bilinguistes qui divisent actuellement les Québécois. Du coup, la stratégie du Canada anglais devient claire: faire du français une arme de plus au service du Canada anglais. Il s'agit d'abord pour ce pays de faire échec aux sentiments québécois des Canadiens français en créant, sinon en renforçant chez les Canadiens français du Québec l'impression *primo* que le gouvernement d'Ottawa est aussi le gouvernement des Canadiens français (d'où les efforts pour franciser l'Etat fédéral) et qu'il peut mieux que quiconque, c'est-à-dire que le gouvernement du Québec, agir pour défendre la langue française; *secundo* que les Canadiens français sont chez eux partout au Canada—d'où l'insistance mise à prolonger ce qui paraît bien être l'agonie culturelle et linguistique des minorités. Admirons au passage la magie de la politique qui donne à ces groupements minoritaires une importance démesurée, selon l'esprit que la Commission Laurendeau-Dunton exprimait clairement lorsqu'elle écrivait voici sept ans: *Si (...) les Québécois francophones allaient se désintéresser du sort des minorités françaises, et si en particulier ils adoptaient cette attitude parce qu'à leur avis le Canada de langue anglaise empêcherait celles-ci de vivre, alors les tendances séparatistes risqueraient d'être stimulées d'autant.* (Rapport préliminaire, paragraphe 115). A ce premier objectif, le Canada anglais en ajoute un deuxième qui lui est étroitement lié:

enfoncer dans le crâne des Canadiens français l'idée que le bilinguisme — c'est-à-dire pour eux la langue anglaise — est une chose bonne, normale, nécessaire et salutaire, ce qui du coup renforce l'attachement des Canadiens français pour l'anglais et protège les Canadiens anglais des foudres d'un unilinguisme français qui ne tarderait pas à remettre en cause les privilèges dont ces derniers jouissent au Québec.

Ainsi, au travers des changements d'attitudes apparaissent les permanences fondamentales: après avoir pendant un siècle persécuté le français au nom de l'unité nationale, le Canada anglais accepte, au nom de la même unité nationale, de revoir ses attitudes linguistiques. L'intérêt national vaut bien les quelques gouttes de français que les Canadiens anglais mettent dans leur vin!

Une impossible égalité

Cette attitude nouvelle se présente sous le signe de l'égalité des langues anglaise et française. Mais cette égalité n'est qu'illusoire. Cela apparaît d'abord à ce que l'attitude du Canada anglais est teintée de paternalisme et de condescendance à l'égard d'une langue qui ne peut pas ne pas leur paraître faible puisqu'on leur demande justement de la protéger. Cela apparaît ensuite à ce que le troc est inégal et injuste entre le bilinguisme que l'on s'efforce de maintenir au Québec et celui que l'on prétend instaurer ailleurs: jamais en effet le bilinguisme ne deviendra pour le Canada anglais cette agression d'une langue par une autre, cette emprise d'un peuple sur un autre qu'il est pour le Québec depuis toujours. Saupoudrer le Canada anglais de mots français comme on le fait actuellement, c'est contribuer à maintenir intact, à peu de frais, l'emprise de l'anglais—et des Anglais—sur le Québec. Enfin, cela apparaît à ce qu'il n'y aura jamais égalité entre une minorité et une majorité surtout lorsque l'état d'infériorité économique et politique vient aggraver les déséquilibres démographiques.

Les chances de succès de la stratégie *canadian*

Il est difficile de supputer les chances de succès de cette nouvelle stratégie du Canada anglais. A première vue, on pourrait conclure à l'inanité de pareilles manœuvres. Après tout, le sentiment nationaliste des Québécois est très profond, et ne se limite pas à un catalogue de revendications linguistiques (comme l'a fait, en un certain sens, le vieux nationalisme). Bien au contraire, la liaison entre le socio-politique et le linguistique est un des traits dominants de la période actuelle et l'effort pour vider la revendication linguistique de son contenu politique québécois paraît puéril. Tout porterait même à penser que le Canada anglais s'est trompé d'époque et d'ennemi: il donne au Québec de René Lévesque, Pierre Vallières et Michel Chartrand la réponse qu'aurait souhaité entendre Henri Bourassa.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que cette nouvelle attitude linguistique ne représente qu'un aspect de la vaste entreprise de récupération menée par le Canada anglais. La Langue n'est sans doute même pas l'élément le plus important de cette action, avant tout d'ordre social et économique (encore que le Canada anglais n'ignore pas que l'histoire a sensibilisé les Québécois aux questions linguistiques).

Pour distraire le Québec de ses objectifs d'indépendance, le Canada anglais le convie actuellement au culte du veau d'or. Or, au Québec, ce culte s'est surtout pratiqué en anglais. Un immense effort de persuasion — voire des chantages — est actuellement mené pour confirmer l'idée que le progrès technique et le bien-être matériel des Québécois supposent le maintien de la domination politique et linguistique du Canada anglais sur le Québec. Ainsi, pour distraire les Québécois de leurs objectifs d'affirmation collective, le Canada anglais les convie au culte des richesses matérielles. Or, au Québec, ce culte s'est surtout pratiqué en anglais. Les chances de succès de la stratégie *canadian* paraissent donc sérieuses. ●

perspectives-jeunesse initiatives locales horizons nouveaux des instruments du pouvoir!

PAR RICHARD GAY

A première vue, les programmes d'aide du gouvernement fédéral que sont **Perspectives Jeunesse**, **Initiatives locales** et **Horizons nouveaux** apparaissent comme des initiatives intéressantes et saines autant pour les individus qui y sont engagés que pour la société en général. En effet, on est tenté de penser que ces programmes permettent de résoudre en partie des problèmes graves tels que le chômage et qu'ils tracent la voie vers la société juste dont nous a tant parlé le gouvernement Trudeau. Les programmes sont lancés tour à tour, la publicité est élogieuse, le gouvernement y investit des millions: on ne peut qu'être impressionné!

Mais si l'on examine de plus près ces initiatives, et c'est ce qu'ont fait Louise Vandelac et Jean-Robert Sansfaçon dans une plaquette intitulée *Perspectives-Jeunesse, le programme cool d'un gouvernement too much*, texte qui nous sert de document pour ce présent article, l'on constate rapidement que ces programmes sont malheureusement moins purs dans leurs réalisations et leurs visées qu'ils ne le semblaient au début. Cette pureté n'était qu'une autre illusion entretenue par le gouvernement fédéral et ses agents.

Perspectives-Jeunesse

Le programme *Perspectives-Jeunesse* vise officiellement trois objectifs: tout d'abord **procurer des emplois**, ensuite **créer des activités intéressantes et bénéfiques à la communauté**, finalement **promouvoir l'unité canadienne**. Il faut voir maintenant comment concrètement ces objectifs cachent en fait d'autres visées.

Le premier objectif n'a pas été atteint. Le Rapport d'évaluation de *Perspectives-Jeunesse* 1971 est très clair sur ce point: *Perspectives-Jeunesse n'a pas justifié sa raison d'être principale de créer des emplois. A cet égard, Perspectives-Jeunesse est l'exemple typique de ressources trop limitées réparties chichement. Il est même permis de se demander s'il y a lieu de faire de Perspectives-Jeunesse un programme d'emploi de quelque nature que ce soit.* C'est un fait: le chômage étudiant canadien est passé de 27 à 28% de 1970 à 1971 et il va sans dire qu'au Québec la situation est encore pire. *Perspectives-Jeunesse* n'a donc effectivement rien résolu sur ce plan. Cependant le gouvernement, malgré le fait que l'objectif majeur ne soit pas atteint, n'a pas stoppé son programme. Pourquoi?

Pour plusieurs raisons sans doute, mais principalement parce que *Perspectives-Jeunesse* crée quand

même un certain nombre d'emplois pour les étudiants, les marginaux et même les radicaux. Les étudiants souvent conscients des vrais problèmes et susceptibles d'alarmer une partie de la population travaillante, sont plus ou moins baillonnés par ces *jobs* parfois très rémunératrices et souvent peu exigeantes. Les marginaux, tenants de la nouvelle culture, sont récupérés dans l'économie capitaliste et conséquemment mieux contrôlés par l'Etat. Les radicaux aussi puisque le gouvernement, en les finançant, peut surveiller leur démarche, orienter un peu leurs efforts et désamorcer lentement leurs volontés révolutionnaires. Ainsi le premier objectif cache en fait une stratégie scientifiquement menée de diversion et de récupération: les désordres sociaux menacent le système, ces désordres sont en grande partie causés par les étudiants et les marginaux, il faut donc les occuper. *Perspectives-Jeunesse* s'en charge!

Le deuxième objectif — créer des emplois intéressants pour les jeunes et bénéfiques à la communauté — est en partie atteint. Effectivement beaucoup de jeunes peuvent grâce à *Perspectives-Jeunesse* se lancer dans des projets pour eux captivants. Ici le gouvernement Trudeau manifeste une grande largesse d'esprit. En fait, il sait bien que cette attitude est rentable, et cela sur deux plans: d'une part, en offrant des emplois nouveau genre, il redore le blason du capitalisme qui devient pour les jeunes un système où tout est encore possible et d'autre part il refait, même aux yeux de certains Québécois, l'image du fédéralisme qui offre un cadre où l'on peut vivre et travailler librement.

Mais ces projets sont-ils *bénéfiques à la communauté*? Très rarement. Tout d'abord parce que les projets ont une durée qui ne leur permet pas vraiment de servir en profondeur la société et deuxièmement parce que les sommes limitées accordées aux projets empêchent une action véritable au sein de la communauté. De plus, il faut savoir que si le plus

grand nombre de projets soumis se rapporte au secteur social, au moment de la sélection c'est précisément ce secteur qui subit généralement la baisse proportionnelle la plus forte. Enfin quelle est la province qui a le moins de projets sociaux acceptés? Le Québec évidemment.

La tactique est donc claire. Le gouvernement Trudeau ne veut pas vraiment régler les problèmes de la société — peut-être est-il conscient qu'il faudrait un changement radical des structures socio-économiques —, il veut paraître *cool*, connaître un peu les désirs de la jeunesse (électoralement cela peut toujours servir), et peut-être même utiliser le résultat de certains projets (les enquêtes surtout) pour compléter ses dossiers d'information policière ou autre.

Le troisième objectif de Perspectives-Jeunesse est de promouvoir l'unité canadienne. Les responsables se sont vite aperçus que le programme rejoignait mal ce troisième but. Mais ils se sont sans doute dits que les cours de langue, les voyages organisés, la création d'auberges, la milice dont le nombre de places créées est passé de 10,500 en 1970 à 40,000 en 1972, palliaient cette faiblesse.

Cependant Perspectives-Jeunesse sert quand même le fédéralisme *canadian* dont la plus grande crainte est une éventuelle indépendance du Québec. En effet le gouvernement Trudeau, en finançant plusieurs projets *Perspectives-Jeunesse* au Québec, étend peu à peu son pouvoir dans des domaines strictement provinciaux: c'est ainsi que les domaines du bien-être et de la jeunesse au Québec sont progressivement envahis par le fédéral. *Promouvoir l'unité canadienne*, cela veut donc dire en partie: combattre les volontés d'un Québec qui s'affermirait, en s'ingérant peu à peu dans des secteurs-clés.

Initiatives locales

Le programme *Initiatives locales*, compte tenu de ce qui le différencie

de Perspectives-Jeunesse, offre, à peu de choses près, le même schème. Tout d'abord, en finançant des projets d'Initiatives locales, le gouvernement Trudeau apparaît comme un gouvernement efficace qui sait aborder les problèmes dans le concret. Cependant il faut voir qu'encore là il passe par-dessus des pouvoirs provincial et municipal. Ingérence, toujours ingérence! D'ailleurs il est à noter qu'au niveau des Initiatives locales les projets à qui on accorde une prolongation sont souvent ceux qui touchent des secteurs qui ne sont pas de juridiction fédérale: on prolongera, par exemple, des projets de garderie (secteur santé) ou de cours quelconques (secteur éducation). On ne sent pas le besoin, par contre, d'investir trop dans des projets qui touchent à la main-d'oeuvre, par exemple, puisque le fédéral a déjà tous ses pouvoirs dans ce domaine.

Deuxièmement, le programme *Initiatives locales* installe peu à peu dans la population et plus particulièrement chez ceux qui oeuvrent dans ces projets une attitude quelque peu négative à l'égard du gouvernement provincial. Le fédéral offre de l'aide, de l'argent, des suggestions: il fait tout pour être le plus présent possible. Et c'est ainsi que des Québécois et même des indépendantistes sont amenés inconsciemment à ne plus voir la réalité et l'utilité de leur propre gouvernement. On peut même soupçonner le régime Trudeau de payer, par le biais des Initiatives locales, une certaine contestation du gouvernement du Québec, en particulier dans le domaine du bien-être social.

Troisièmement, et c'est là l'aspect fondamental, les Initiatives locales viennent saboter en grande partie l'effort des organismes d'animation existants. Le fédéral se méfie de ces organismes et de leurs animateurs qu'il sait profondément politisés. Il tentera donc de les déjouer. Les Initiatives locales financeront par conséquent certains projets de section, mais jamais ou très rarement les organismes eux-mêmes. (Ceux qui sont financés, le sont, semble-t-il, de

moins en moins.) Les sections évoluent donc avec leur propre budget, leur propre projet et sous leur propre autorité; si bien que l'organisme central perd son contrôle difficilement acquis et ne peut plus orienter le travail d'animation vers des objectifs importants, puisque les projets sont plus souvent qu'autrement des projets à court-terme. Ce financement à la base habitue les groupes populaires à fonctionner avec des quantités d'argent qu'ils n'ont jamais connues auparavant. Le fédéral les habitue en fait au fonctionnarisme bien rémunéré, les récupère pour ainsi dire *capitalistement* et peut les contrôler puisqu'il les finance.

Horizons nouveaux (?)

Récemment le gouvernement Trudeau lançait le programme *Horizons nouveaux* axé sur les besoins de la population âgée. On peut croire sans naïveté aucune qu'il s'agit là d'un autre moyen luxueux que s'offre le fédéral pour atteindre des objectifs qui débordent de beaucoup ceux formulés dans la publicité de ce nouveau programme.

Il ne faut pas se leurrer: Perspectives Jeunesse, Initiatives locales, Horizons nouveaux constituent de sérieux instruments de pouvoir. Il faut voir aussi que ces trois programmes ne sont que trois morceaux d'un casse-tête beaucoup plus vaste, trois chaînons d'une stratégie cyniquement dirigée qui s'étend à toute l'activité fédérale. Cette stratégie pourrait se résumer comme suit: éviter que les problèmes créés par le système en place n'entraînent la désorganisation de ce même système, et assurer la mainmise du gouvernement central sur tout le pays et en particulier sur le Québec puisque l'argent "canadien" ne peut se multiplier autrement. Dans cette perspective, pour nous Québécois, les horizons ne sont pas nouveaux mais vieux comme la Confédération elle-même. ●

OF

PA

WOF

SWAYS

CO

70

2000

2000

2000



ottawa
sacrifie
l'agriculture
québécoise
à
celle
de l'ouest



PAR
CHAF
ET
Les ur
l'agric
de tro
raison
ont be
venant
feste u
on co
l'agric
coise
lorsqu
moins
cupe
famili

On ne
pour

Tout
s'acco
tion d
aux a
ment
1971,
relati
passé
façon
les e
infér
28%
celle
annu
sent
se no

Dans
nière
plac
gran
exer
nan
dépa
Les
tes
laire
cult

plus

Tou
tive
avec
pus
dépa
coll
bler

PAR ANDRÉ CHARBONNEAU ET VINCENT HARVEY

Les urbains ne s'occupent guère de l'agriculture québécoise. Il leur suffit de trouver au marché, à des prix raisonnables, les aliments dont ils ont besoin, quelle que soit leur provenance. Cette indifférence manifeste une inconscience grave lorsqu'on considère les répercussions de l'agriculture sur l'économie québécoise mais elle s'explique toutefois lorsqu'on tient compte de la part de moins en moins importante qu'occupe l'alimentation dans le budget familial.

On ne vit plus pour manger...

Toute augmentation des revenus s'accompagne en effet d'une diminution de la part du budget consacrée aux aliments. Ainsi, avec l'accroissement du revenu individuel de 1961 à 1971, on constate que l'importance relative du poste alimentaire est passée de 22,4% à 17%. De la même façon, on remarque que si les familles encaissant un revenu annuel inférieur à \$3,000, consacrent encore 28% de cette somme au marché, celles qui jouissent d'un revenu annuel supérieur à \$15,000 ne dépensent plus que 13% de cet avoir pour se nourrir.

Dans les préoccupations de ces dernières, l'alimentation cède alors la place aux postes budgétaires qui grandissent en importance, tels, par exemple, l'impôt qui gruge maintenant 22% de leur budget et les déplacements qui en rognent 12%. Les politiques qui affectent ces postes sont en conséquence plus *populaires* que celles qui ont trait à l'agriculture.

... mais on mange plus que jamais

Toutefois même si l'importance relative des coûts alimentaires décroît avec le temps et les hausses de revenus, il demeure que les sommes ainsi dépensées par les individus et les collectivités augmentent considérablement. De 1961 à 1971 l'accroisse-

ment des revenus moyens a entraîné une hausse des dépenses alimentaires individuelles de \$320 à \$453. En outre, alors que les familles disposant de moins de \$3,000 ne consacrent que \$720 à la nourriture, celles qui se situent dans la catégorie des \$15,000 et plus, versent près de \$2,500 au marché, soit 3 fois plus.

Dans l'économie générale, les sommes investies dans l'alimentation, et par conséquent en agriculture, sont donc de plus en plus importantes. C'est dire qu'il n'est pas indifférent qu'elles soient administrées au Québec et profitent à des Québécois plutôt qu'à des étrangers. D'où l'intérêt de préciser la part qui revient aux produits québécois dans le panier alimentaire de la famille moyenne.

Un panier à peine québécois

La famille québécoise achète du Québec le lait, le beurre, le fromage cheddar, le poulet, les carottes, les oignons, les betteraves, le maïs et les haricots en conserve, les pommes et les framboises; elle se procure ailleurs, par contre, 83% de l'agneau et du monton, 77 1/2% du boeuf, 32% du veau, 22% du porc, 52% des dindons, 37% des oeufs, 21% de la crème glacée, 70% du miel. Elle importe aussi la majorité des épinards, des laitues, des tomates (fraîches et en conserve), des asperges et des céleris. Enfin la production de garniture et de pommes congelées, de compote de pommes en conserve et d'une façon encore plus générale de tous les produits congelés échappe presque totalement aux producteurs du Québec. En excluant même les produits exotiques tels le sucre, les épices, le café et le thé, le Québec achète ainsi à l'extérieur chaque année pour plus de \$325 millions d'aliments.

Le boeuf à lui seul, qu'on pourrait fort bien produire au Québec, compte pour \$222 millions dans ce total, le porc \$29 millions, la dinde \$14 millions, les oeufs \$20 millions, les pommes de terre \$5 millions, les tomates \$8 millions, le céleri \$2 millions, la crème glacée \$2 millions, le miel \$2 millions, la laitue \$2 millions, les bleuets \$2 millions. Au

total le Québec ne fournit donc que 60% des aliments qu'il consomme. Il exporte par contre des productions excédentaires pour un montant de \$50 millions dont \$45 millions en produits laitiers. Notre balance déficitaire est donc de \$275 millions.

Une auto-suffisance régressive

Graduellement, les responsables de l'agro-économie québécoise ont pris conscience de l'importance de réduire le taux de dépendance du Québec dans le domaine de l'alimentation. En 1970, le ministre de l'agriculture, faisant siens les objectifs proposés par la commission d'enquête **April**, proposait cette priorité au conseil des ministres. On constate d'ailleurs que la tendance à l'autoapprovisionnement se manifeste un peu partout dans le monde tant au sein des régions que des pays.

De 1960 à 1967, le Québec avait légèrement réduit sa dépendance, par exemple, dans le domaine des viandes. C'est au cours de cette période qu'il parvint notamment à convertir en surproduction la sous-production qui prévalait jusque là dans le domaine des poulets. Mais les mécanismes économiques manipulés par les politiques fédérales actuelles tendent à freiner présentement les efforts québécois vers l'autosuffisance au profit des Prairies.

C'est ainsi qu'en 1971, le Québec perdait du terrain sur tous les marchés du bétail et de la viande par rapport aux provinces de l'Ouest. Ses ventes de bovins diminuaient en effet de 3,3% alors que la production bovine augmentait de 4% et de 3,7% en Alberta et en Saskatchewan. Les mises en marché des veaux tombaient pour leur part au Québec de 14% alors qu'elles grimpaient d'autant en Alberta et de 12% en Saskatchewan et au Manitoba. Dans le secteur de l'agneau et du mouton, on notait une augmentation globale canadienne de 10,9% provenant presque exclusivement des Prairies au moment où le Québec par contre enregistrait une diminution de 4,7%. Quant au porc, enfin, les augmentations réalisées par toutes les provinces canadiennes se présentaient

L'agriculture québécoise

comme suit: Saskatchewan 43.9%, Manitoba 24.8%, Alberta 24.4% et Québec 10.6%. On voit donc que même où il augmente sa production le Québec perd du terrain en ne conservant pas sa part du marché canadien.

La guerre du poulet et des oeufs

Cette guerre de conquête du marché québécois a été rendue plus manifeste lors de l'affaire Fedco. Pour obtenir un meilleur prix à l'unité de production, les producteurs d'oeufs du Québec avaient accepté de se grouper et d'éviter collectivement la surproduction en ajustant l'offre à la demande. Mais tous leurs efforts ont été contrecarrés par les incursions incessantes de producteurs ontariens et manitobains qui désiraient profiter des avantages du contingentement (de meilleurs prix à l'unité) sans avoir à en supporter les inconvénients (une limitation du volume de production). Comme en outre, ils écoulèrent au Québec leurs surplus, ils consentaient à sacrifier une part de leur profit pour inciter les Québécois à acheter leurs oeufs plutôt que ceux qu'on produisait au Québec.

Les producteurs québécois n'ambitionnaient pas pourtant de reconquérir la part du marché (40%) qu'occupaient les producteurs de l'extérieur. Ils avaient au contraire réservé cette part à ces derniers avant de se partager entre eux le reste de la demande.

Malgré cela, l'Ontario prit prétexte des règlements nouveaux exigeant que tous les oeufs provenant de l'extérieur passent par l'agence Fedco, pour attaquer une autre production (sans lien avec la première) celle du poulet où le Québec était excédentaire. Cette province exigea que les producteurs obtiennent un permis ontarien de vente mais comme par hasard elle n'en émit aucun à des Québécois contrairement à Fedco qui acceptait toujours les livraisons extérieures. Par des mesures tout aussi discriminatoires, (couleur des pommes ou des oignons, forme des cageots pour transporter la salade), l'Ontario interdisait également son marché aux rares productions horticoles excédentaires du Québec.

Les limites de l'auto-suffisance

Dans les autres domaines horticoles où le Québec ne comble pas les besoins de son propre marché, les problèmes se posent différemment. Pour les comprendre, il faut préciser que contrairement à ce qu'on voit généralement, il se suffit à peu près en légumes et en fruits frais écoulés au cours de la saison même de production. Il pourrait à la rigueur étendre cette saison grâce à la culture de serre, mais en pratique les frais de chauffage, qui constituent le poste le plus important de cette méthode de production, seraient pour lui trop élevés pour lui permettre de concurrencer les produits frais venant de régions produisant hors serre.

C'est donc davantage du côté de la conservation et de la congélation qu'une expansion des cultures maraîchères est possible. Or, dans ces domaines, non seulement la part du Québec est insignifiante, mais elle tend à baisser. Récemment encore la compagnie David Lord, une des trois grosses conserveries du Québec, annonçait son intention d'aller s'installer en Ontario.

Dans le domaine des produits congelés le Québec est pratiquement absent. Le Nouveau-Brunswick conserve la main haute sur la congélation des pommes de terre tandis que l'Ontario et la Colombie britannique congèlent à elles seules la très grande majorité des fruits et des légumes. Le marché est donc actuellement occupé. On peut dire qu'en 1965, le Québec a raté sa dernière chance de participer à cette activité lorsque la compagnie Green Giant, qui avait songé à établir une usine de congélation au Québec, a finalement décidé de l'installer en Ontario parce qu'elle pouvait, en l'occurrence, profiter de la politique fédérale des régions désignées.

Faute de pouvoirs tarifaires, il est donc pratiquement impossible au Québec de profiter vraiment des avantages que lui confère le fait d'être le principal marché alimentaire du Canada. (Les statistiques révèlent que les Québécois consomment plus d'aliments que les Canadiens.) Bien plus, il ne peut assister que passivement au déplacement pro-

gressif des productions agricoles vers les Prairies. Il n'est donc pas étonnant de constater que ses agriculteurs sont défavorisés par rapport à ceux des provinces de l'Ouest.

Pauvres agriculteurs!

Alors que de 1966 à 1971 le nombre de fermes québécoises diminuait de 23.7% sans récupération significative des sols (1/3 seulement), les fermes des Prairies par contre ne diminuaient que de 10.4% mais sans perdre un acre de superficie puisque celle-ci augmentait légèrement. C'est dire que l'Ouest profite des avantages de regroupement des fermes beaucoup plus que le Québec.

Cette dimension géographique des tendances trouve son équivalence dans le domaine des revenus agricoles. . . On peut observer plus facilement au Québec que dans les Prairies le phénomène mondial qui conduit à la réduction constante de la part réservée au profit dans les revenus bruts (phénomène dû au fait que les coûts de production croissent beaucoup plus vite que les recettes; l'indice 100 de 1966 monte en 1971 à 116 pour les coûts de production et à 107 seulement pour les produits vendus). En 1972, la part des profits dans le revenu brut s'établit en effet comme suit: (projections) Prairies 24%, Québec 18.6%.

Pareille observation se vérifie à propos des revenus par ferme. Alors qu'au Québec le revenu net atteint \$2,957., il s'établit à \$5,905 dans les Prairies en 1971.

A qui sert l'efficacité?

Cette dégradation de la situation de l'agriculteur québécois se fait paradoxalement au moment même où celui-ci améliore ses méthodes de production, obtient un meilleur rendement à l'acre, utilise des techniques de gestion de plus en plus efficaces, regroupe ses forces au sein d'organismes de plus en plus responsables, bref, parvient à passer d'une agriculture artisanale à une agriculture hautement industrialisée. Ainsi, malgré une diminution de 26.3% du nombre des producteurs de lait industriel qui sont passés de

51,791 à 38,146, entre 1966 et 1971, le volume de production a augmenté de 7.1% au Québec.

Ceci n'a été rendu possible évidemment que par une augmentation substantielle de la production annuelle de chacun des producteurs qui a grimpé de 49.1% au cours de cette période, passant de 2,407 livres de matière grasse à 4,035 livres. Ce qui prouve bien l'efficacité des producteurs laitiers québécois.

Au cours de 1970-71 ceux-ci, qui ne constituent que 37.3% du total canadien, fournissaient la moitié du lait canadien. En dépit de cette efficacité il est étonnant de noter qu'il ne retirait en 1970 pour chaque 100 kilos de lait (220 livres) que \$8.84 (américains), alors que le Norvégien obtenait \$13.87, le Suisse \$13.04, l'Italien \$12.64, l'Américain \$12.52, le Suédois \$12.45, le Finlandais \$12.22, l'Allemand \$10.98, le Hollandais \$9.72, le Britannique \$9.07 et l'Autrichien \$8.91.

Cet exemple touchant la principale production québécoise pourrait être repris à propos des autres productions, puisque la valeur de tous les produits agricoles n'a cessé de croître. Exceptionnelle quand on considère qu'elle repose sur un nombre de plus en plus restreint de producteurs, cette augmentation d'efficacité n'est cependant pas suffisante pour répondre à une demande encore plus dynamique et à fortiori pour rattraper, voire dépasser les besoins alimentaires du Québec, sauf dans le cas de rares productions excédentaires comme celle du lait. Même dans ce dernier domaine, il est intéressant de noter que l'expansion québécoise n'a pas été favorisée par l'attitude des Prairies, puisque cette région, qui importait par exemple du beurre québécois avant 1965, non seulement se suffit maintenant mais exporte environ 25% de sa production.

Mais qui paie la note?

C'est d'ailleurs au prix de lourds investissements que les Québécois ont obtenu de meilleurs résultats. De 1936 à 1968 les cultivateurs québécois n'ont pas craint d'emprunter \$654 millions pour améliorer leurs fermes. Ce recours au crédit ne

cesse d'augmenter d'année en année. En 1941, le capital moyen par ferme, au Québec, était de \$5,000; il s'élevait à \$23,462. en 1966. Cette augmentation en flèche qui s'est continuée depuis '66 montre bien les efforts sans cesse plus importants consentis par les agriculteurs québécois pour se doter d'outils de plus en plus efficaces.

Parmi ces outils, il faudrait accorder une importance capitale au syndicalisme agricole. Sortant de plus en plus de leur individualisme, les agriculteurs québécois ont notamment accepté les contraintes des plans conjoints dont Fedco ne fournit que l'exemple le mieux connu. Il faudrait un long chapitre pour simplement énumérer les difficultés qu'ils ont dû surmonter pour en arriver à socialiser leur production.

Dans ces cas, la formule a du moins le mérite de garder aux mains des agriculteurs, sinon individuellement du moins collectivement, l'initiative de leurs décisions. Or, bien des cultivateurs québécois ont poussé plus loin encore le sacrifice de leur liberté, en acceptant notamment l'intégration. Ils consentent alors à louer leur temps et leur ferme, moyennant rémunération, à une meunerie, par exemple, qui leur fournira grains, équipement, animaux à engraisser et s'engagera à reprendre le produit fini pour le mettre en marché. Ces nouveaux serfs modernes représentent déjà la presque totalité des producteurs de volailles et plus des trois quarts des producteurs de porcs.

Cet effort gigantesque, dont on ne trouve ici que quelques exemples, ne fait que mettre davantage en relief la faiblesse des résultats obtenus pour ce qui a trait à la condition des agriculteurs eux-mêmes: un revenu net moyen de \$2,000 par année paraît bien mince, en effet, en regard d'une pareille augmentation des rendements, des investissements et de l'action collective.

A qui la faute?

Comment expliquer pareil marasme dans un contexte aussi dynamique? C'est que la majorité des efforts consentis par les agriculteurs et le

gouvernement québécois sont constamment neutralisés par les politiques agricoles du gouvernement canadien.

L'agriculture québécoise se porterait beaucoup mieux si le Québec pouvait profiter des avantages que lui confère son propre marché, s'il produisait en d'autres termes ce qui est nécessaire à l'alimentation de sa population. Cet objectif de l'autosuffisance est cependant impossible à atteindre parce que, d'une part, les Québécois n'ont pas les pouvoirs suffisants pour organiser leur agriculture en conséquence et parce que, d'autre part, un grand nombre de mesures fédérales avantagent les producteurs des autres provinces même sur le marché québécois.

Il est très difficile, par exemple, aux producteurs de viande du Québec de produire à des prix concurrentiels, alors qu'ils doivent assumer des coûts de production sans commune mesure avec ceux des producteurs de l'Ouest. Parmi ces coûts de production, il faut accorder une attention particulière aux grains de provende (l'orge et le maïs, par exemple) qui entrent dans l'alimentation des animaux. A eux seuls, ces grains représentent 70% des coûts de production et font, en conséquence, la différence entre une perte et un profit, un fort ou un faible bénéfice.

Il faut donc se demander quelle serait la situation concurrentielle du producteur québécois en regard de celle du producteur de l'Ouest, si le gouvernement fédéral n'intervenait pas dans le jeu de la libre concurrence, notamment dans le secteur des grains de provende.

Soit un producteur de bouvillons à 40 milles de Saskatoon et un autre à 40 milles de Montréal. Supposons que les deux achètent leur orge au prix en vigueur dans les Prairies, soit \$1.45 le cent livres. Sachant qu'il faut 1,722 livres d'orge pour nourrir un bouvillon, le coût de revient s'établirait à \$26.89 dans les deux cas. Le québécois toutefois devrait assumer le coût de transport des grains, soit \$9.24. Pour amener leur bouvillon à l'abattoir, l'un à Saskatoon et l'autre à Montréal, les deux paye-

Tableau 1

Produits livrés à
Montréal dans une
situation de libre
concurrence

BOUVILLONS	du Québec	des Prairies
Achat d'orge	\$26.69	\$26.69
Transport de l'orge	\$9.24	—
Subside fédéral	—	—
Transport à l'abattoir	\$4.40	\$4.40
Transport de la carcasse	—	\$12.90
Total à Montréal	\$40.33	\$43.99

PORCS

	du Québec	des Prairies
Achat d'orge	\$10.07	\$10.07
Transport de l'orge	\$3.49	—
Subside fédéral	—	—
Transport à l'abattoir	\$0.88	\$0.88
Transport de la carcasse	—	\$4.13
Total à Montréal	\$14.34	\$15.08

Tableau 2

Produits
livrés à Montréal
dans la situation
actuelle

	du Québec	des Prairies
Achat d'orge	\$48.04	\$26.69
Transport de l'orge	\$9.24	—
Subside fédéral	(-\$6.89)	—
Transport à l'abattoir	\$4.40	\$4.40
Transport de la carcasse	—	\$12.90
Total à Montréal	\$54.79	\$39.59

	du Québec	des Prairies
Achat d'orge	\$18.14	\$10.07
Transport de l'orge	\$3.49	—
Subside fédéral	(-\$2.60)	—
Transport à l'abattoir	\$0.88	\$0.88
Transport de la carcasse	—	\$4.13
Total à Montréal	\$19.91	\$15.08

raient \$4.40, mais le producteur de l'Ouest devrait à son tour assumer le coût additionnel du transport de la carcasse à Montréal, soit \$12.90. Le prix de la bête abattue à Montréal serait donc de \$40.33 dans le cas du Québécois et de \$43.99 dans le cas du producteur de l'Ouest. C'est dire qu'avant même de prendre son profit, le producteur québécois jouirait de l'avantage de \$3.66 sur son concurrent des Prairies.

Pour un porc de 200 livres, un calcul équivalent fournirait le prix de revient suivant: \$14.34 pour un porc québécois, \$15.08 pour un porc de l'Ouest soit une marge de 74 sous au profit du producteur québécois. (On notera que le prix de revient ici calculé ne représente que la valeur-orge des coûts de production. Les autres frais alimentaires et tous les autres frais qui ne varient guère entre le Québec et les Prairies ont

été exclus afin que soit mieux mise en évidence la différence des coûts des grains de provende).

Qu'en est-il dans les faits? Le marché des grains n'est pas libre mais contrôlé par la Commission canadienne du blé et l'Office canadien des provendes: la première fixe le prix des céréales vendues hors des Prairies, le second subventionne le transport. Il en résulte que le pro-

ducteur québécois ne peut pas se procurer ses grains de provende aux prix du marché des Prairies, mais doit payer celui que lui impose le fédéral au nom des producteurs des Prairies. Bien plus, il lui est interdit d'acheter des céréales autres que le maïs hors du Canada, de sorte qu'en pratique il paie ses grains de provende 50% plus cher que les acheteurs étrangers et 100% plus cher que les producteurs de l'Ouest.

L'Office canadien des provendes, de son côté accorde des subventions proportionnelles aux distances pour le transport des grains des Prairies vers le reste du Canada de manière à égaliser le prix entre les régions telles que celles de Halifax, Vancouver, Montréal. Quels sont les résultats des politiques de ces deux Commissions fédérales? Pour le savoir reprenons le calcul de la valeur-orge d'un bouvillon et d'un porc vendus à Montréal par le producteur québécois et celui de Saskatoon. Nous constatons alors au tableau II que le producteur québécois a une marge déficitaire de \$15.20 pour un bouvillon et de \$4.83 pour un porc. A ces montants, il faut ajouter le manque à gagner de \$3.66 pour le bouvillon et \$0.74 pour le porc qui existerait dans une situation de libre marché.

On constate dès lors que les résultats directs des interventions du gouvernement du Canada, notamment via la Commission canadienne du blé, conduisent à une augmentation du coût de production pour l'éleveur québécois de 47% dans le cas du bouvillon (\$18.86) et de 39% dans le cas des porcs (\$5.57). On devine donc quel handicap le producteur québécois doit surmonter présentement pour concurrencer les éleveurs de l'Ouest.

Les Prairies, toujours les Prairies

Face à cette situation il n'est pas étonnant de voir les productions de viande se déplacer vers les Prairies. Quant aux agriculteurs qui s'obstinent à produire au Québec, on

comprend qu'ils doivent accepter une marge de profit beaucoup plus faible, voire accuser un déficit.

A première vue les subsides aux transports de l'Office canadien des provendes est favorable au Québec puisqu'il réduit l'écart des prix de l'orge qui résulterait de l'action absolument discriminatoire de la Commission canadienne du blé. A la réflexion cependant, comme le signalait la Commission April, son intervention est plus néfaste en fait que bénéfique, car elle permet au Gouvernement du Canada d'empêcher l'implantation d'une culture céréalière au Québec.

Démarrer une culture céréalière d'envergure au Québec exigerait des aménagements et des investissements assez importants au départ qui nécessiteraient un prix de vente assez élevé pendant les premières années. Il suffirait alors à l'Office canadien des provendes de hausser légèrement les subsides au transport des grains de l'Ouest pour décourager une telle initiative.*

Ces deux exemples illustrent le comportement du gouvernement fédéral en matière agricole. Parce que celui-ci n'ignore pas qu'il n'existe plus de comtés agricoles au Québec (la majorité des agriculteurs vivent à proximité des villes, de sorte que leurs votes comptent peu à côté de celui des citadins), parce qu'il sait que par ailleurs dans l'Ouest il en va tout autrement, les comtés agricoles y étant nombreux, parce qu'enfin il peut s'appuyer sur la réputation agricole des Prairies en tant que grenier du Canada, le gouvernement fédéral n'hésite pas à organiser ses politiques agricoles en fonction de l'Ouest. Il est normal dans ce contexte que les effets de son administration conduisent, comme c'est le cas depuis des années, à déplacer les productions vers cette région, bien que la majorité des consommateurs vivant à l'Est payeraient à la longue moins cher des aliments produits à proximité de leur marché. (Il est moins coûteux de déplacer des grains de provende

que du bétail de boucherie, par exemple, car les coûts de transport, comme nous l'avons vu plus haut, sont plus élevés dans le second cas que dans le premier, à cause de la réfrigération et de l'espace nécessaires au transport de la viande sur de longues distances).

Cette attitude discriminatoire se reflète dans bien d'autres domaines: par exemple, même si les agriculteurs québécois représentent 19% de la main d'oeuvre agricole ils ne retirent que 10% des prêts consentis en vertu du plan de crédit agricole fédéral alors que l'Ouest en retire 63% avec 45% de cette main-d'oeuvre agricole.

Paralyser le Québec

Les politiques fédérales n'ont pas seulement l'inconvénient de desservir le Québec, elles ont en outre celui de paralyser l'action du gouvernement du Québec dans le secteur de l'agriculture. Le partage des pouvoirs et en particulier l'interprétation qu'en tire le fédéral permet en effet au gouvernement d'Ottawa d'intervenir à tout moment, de sorte que toute mesure québécoise demeure à la merci de la réaction canadienne. Bien plus, l'absence de pouvoir tarifaire québécois interdit au gouvernement provincial de contrôler les activités économiques qui se déroulent sur son propre territoire.

Comment le Québec pourrait-il dans ce contexte tendre à l'autosuffisance d'une façon rationnelle, alors qu'il risque d'être envahi, sans pouvoir opposer aucune défense, par les produits en provenance des autres provinces. De même il lui est pratiquement impossible d'ajuster l'offre à la demande et de contrôler la surproduction qui cause l'effondrement des prix payés aux producteurs et partant celui de leurs revenus. On sait que dans le système capitaliste 1% de surproduction entraîne automatiquement à cause de la concurrence des vendeurs, une baisse beaucoup plus que proportionnelle dans les prix de vente et par conséquent

* Au cours de l'été M. Normand Toupin a critiqué la rigidité des politiques agricoles d'Ottawa et brandi la menace d'encourager une production céréalière au Québec. Déjà le ministère de l'Agriculture québécois offre des subventions à l'achat de semences du blé OPAL et PITIC 62 dont le rendement est évalué à près de 70 minots à l'acre (comparativement à un rendement d'environ 25 à 30 minots pour le blé Selkirk). On pourrait, en outre, croire qu'il serait possible, moyennant une certaine coordination des divers ministères et une planification gouvernementale, que les sommes versées par le Bien-Etre Social à 25,000 agriculteurs québécois deviennent économiquement plus rentables en contribuant à promouvoir la production d'orge.

L'agriculture québécoise

dans les revenus des agriculteurs, puisque les estomacs ne mangent pas plus de carottes parce qu'il y en a un surplus de production. On comprend dès lors l'impatience du ministre québécois de l'agriculture, M. Normand Toupin, lorsqu'à la suite de MM. Cournoyer, l'Allier et Castonguay, il affirme que le gouvernement fédéral l'empêche de régler les problèmes de l'agriculteur du Québec.

Une égalité inégale

Les politiques particulières du gouvernement fédéral se modèlent en tous points sur ses politiques générales: elles ont toujours pour effet d'avantager l'Ouest au détriment du Québec. Ottawa a, par exemple, récemment octroyé aux producteurs canadiens de porcs \$5. par tête abat-tue au cours de la période où les prix de vente étaient demeurés inférieurs aux coûts de production. Or cet effondrement des prix de vente avait été entièrement causé par l'arrivée sur le marché des producteurs de l'Ouest qui avaient jugé profitable de transformer en viande porcine les grains de provende qu'ils ne parvenaient pas à vendre. Même au bas prix du marché qui résultait de cette surproduction canadienne, il leur était avantageux de procéder ainsi, puisque de toute façon ils auraient perdu leur grain. En leur versant à eux aussi \$5. par porc abattu, le gouvernement fédéral leur donnait un revenu d'appoint sur lequel ils ne comptaient pas mais qui allait encourager leurs activités surproductrices.

Il en allait tout autrement au Québec où les producteurs de porcs avaient eu à assumer le coût des grains de provende. Pour eux, le \$5. versé ne faisait que combler l'écart entre leur coût de production et leur prix de vente, c'est-à-dire leur déficit. Ainsi le \$5. donné à l'Ouest devient un moyen d'accroître la production, alors qu'au Québec, loin de favoriser pareille expansion, il ne sert qu'à payer les dettes déjà encourues sans même assurer aucun revenu. Le résultat d'une telle politique ne peut qu'être le déplacement de la production porcine vers l'Ouest.

Plus récemment encore, on aura

remarqué que les sommes consenties par le gouvernement du Canada aux producteurs touchés par les intempéries qui ont sévi au Québec, n'avaient qu'une seule année pour échéance. Or le danger qui menace les agriculteurs c'est que, par exemple, ils soient obligés, faute de foin, d'abattre leurs bêtes laitières, en particulier les veaux et les génisses, au cours du prochain hiver.

Dans cette éventualité, c'est au cours de la deuxième, et de la troisième voire des années subséquentes qu'ils auront à supporter les coûts d'une reconstitution de leurs troupeaux. Durant cette période où ils supporteront vraiment les effets du mauvais temps, ils ne pourront compter sur aucune aide fédérale. Il est possible dès lors qu'ils soient entraînés à réduire leur production: ce qui permettra éventuellement aux producteurs laitiers des autres provinces de s'emparer de la part du marché ainsi rendu disponible. Ce serait dans ces circonstances perdre du terrain dans une des rares productions où le Québec a la priorité.

Des effets en cascade

Dans ce contexte, le consommateur québécois peut se demander ce qu'il a à perdre. Peu importe, se dira-t-il peut-être, que les productions agricoles se déplacent vers l'Ouest si, au bout du compte, je ne paye pas plus cher mes aliments au marché (ce qui reste à prouver, étant donné ce qui a été dit plus haut au sujet des avantages d'une production à proximité des marchés et la facilité qu'aura dès lors l'Ouest d'imposer ses prix. A preuve l'activité de la Commission canadienne du blé). Ce raisonnement à la rigueur serait défendable si l'agriculture québécoise, par ses effets d'entraînement, ne jouait pas un rôle majeur dans l'équilibre économique, social et politique du Québec.

Du point de vue économique, l'agriculture québécoise contribue au produit national du Québec dans une proportion de 2%. Ce mince pourcentage procure, malgré tout, de l'emploi à près de 100,000 personnes. Il représente également une valeur ajoutée de \$316 millions. Mais c'est toutefois par le biais de l'amont et de l'aval qu'on peut percevoir toute

son importance. L'agro-économie québécoise représente en effet plus de 11% de l'ensemble de l'économie québécoise avec un chiffre d'affaire de près de deux milliards de dollars.

L'amont et l'aval

Ces chiffres pourraient, d'ailleurs, croître encore. En amont nous trouvons toutes les industries au service de l'agriculture: meuneries, usines d'engrais, de machines agricoles, d'herbicides, bref de tous les produits et outils nécessaires au bon fonctionnement de l'agriculture. Dans ce seul domaine l'expansion est encore possible puisque, par exemple, sur les 8,994 emplois du secteur des manufacturiers de matériel agricole, le Québec n'en comptait que 537 soit moins de 6% en 1969, même si le Québec demeurerait un acheteur canadien important.

Dans le secteur aval, on compte toutes les industries de transformation (conserveries, congélation), les coopératives, les laiteries, en somme tout le domaine de la mise en marché des produits alimentaires. Encore là ce secteur pourrait être davantage développé, notamment dans le domaine de la transformation, surtout si le Québec était en mesure d'exiger que les produits consommés au Québec y aient été également transformés. Il est quand même étonnant, par exemple, que dans une province laitière comme le Québec, on achète encore pour \$2 millions de crème glacée à l'extérieur. En fait l'accroissement du secteur aval ne pourrait être que bénéfique à l'agriculture elle-même en augmentant la demande des produits québécois.

Les répercussions économiques de l'agriculture québécoise dépassent largement le simple secteur de la production qui lui est directement relié en aval et en amont. Sur le plan régional, l'agriculture, en effet, non seulement diversifie les fonctions économiques et équilibre les facteurs de production, mais elle facilite également l'occupation du sol et, par conséquent, l'installation d'autres types d'industries.

L'exploitation d'une mine, par exemple, à faible taux de concentré

Quelques statistiques

En 1961, il existait 95,777 fermes au Québec; il n'en restait plus que 80,294 en 1966 et 61,257 en 1971. Et la désertion continue au rythme d'environ 8 fermes par semaine en 1972, qui sont achetées par des américains ou des citadins. 72% des fermes du Québec se situent dans le giron de la pauvreté, soit 57,800 fermes ou 280,000 individus, ce qui représente 50% de la population pauvre en milieu rural. 25,000 agriculteurs reçoivent une assistance permanente ou temporaire du ministère des affaires sociales du Québec, soit 36% des agriculteurs québécois.

Le revenu agricole moyen ne s'élève qu'à 40% du revenu moyen non-agricole. Et l'on se demande pourquoi les jeunes fils de cultivateurs quittent l'agriculture! La moindre petite "job" de citadin les rémunère beaucoup plus que pour les longues heures de travail sur la ferme.

"Il y a vingt ans, les producteurs de matière première agricole recevaient 0.28 cents sur chaque dollar dépensé par le consommateur pour son alimentation; en 1970 les producteurs ne reçoivent que 0.12 cents." (Ferdinand Ouellet cité dans le PLAN DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE du ministre Normand Toupin présenté au Conseil des ministres du Québec en septembre 1971). Selon des statistiques récentes, non encore publiées, le revenu des cultivateurs ne s'élèverait qu'à environ 0.10 cents par dollar payé par le consommateur. Attention donc! Lorsque des détaillants comme Steinberg, Dominion, I.G.A. et d'autres augmentent démesurément leurs prix au détail, sous prétexte que le mauvais temps a nui aux récoltes, il faut voir s'il ne s'agit pas là d'un prétexte pour faire plus de profit en dupant le peuple par une publicité mensongère, ainsi que l'a affirmé le président de l'U.C.C. Le cultivateur québécois reçoit sa maigre subvention du gouvernement fédéral tandis que les gros propriétaires de chaînes de magasins alimentaires en profiteront pour augmenter leurs profits...

peut s'avérer non rentable dans une zone inhabitée, mais elle peut se révéler intéressante dans une zone où la présence d'agriculteurs a déjà justifié l'implantation d'une armature économique (réseau de transport et de communication, services, etc.) De même bien des régions à vocation touristique comme la Gaspésie, Charlevoix et le Bas Saint-Laurent, ne pourraient être reliées de façon rentable aux centres urbains si la présence des agriculteurs ne justifiait pas déjà l'entretien d'une voie carrossable. Ces quelques exemples illustrent les avantages marginaux que procure au Québec son agriculture.

Des spécialistes de moins

De la même façon, il ne faudrait pas oublier non plus l'importance de l'agriculteur lui-même. Par son type de formation, il apporte à la société un élargissement de la gamme des services professionnels qu'elle est en mesure de rendre. Il enrichit ainsi l'expérience collective de la nation, sans compter qu'avec les nouvelles préoccupations concernant l'écologie et l'environnement il pourra éventuellement devenir un des principaux artisans de la conservation de la nature et de l'aménagement du territoire. Bref, en marge de sa fonction de producteur d'aliments, l'agriculteur a de tout temps été un bâtisseur d'espace. Sans lui le Québec habité n'existerait même pas, hors du Cap Diamant et d'un fortin situé au pied du Mont-Royal.

En contre partie, l'élimination des agriculteurs aggrave considérablement le problème du chômage. Ainsi la disparition de plus de 21,000 fermes au cours des années 66-71 a certainement contribué à grossir le nombre de citadins en chômage et d'assistés sociaux, surtout si l'on tient compte que des familles entières ont été déplacées. Le phénomène est d'autant plus grave qu'il se produit généralement dans des régions où les industries sont fort peu implantées. Advenant que les anciens agriculteurs quittent les régions, ils diminuent d'autant un bassin de population qui pourrait éventuellement intéresser de nouvelles industries. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'exode

agricole s'accompagne d'un exode des régions périphériques et qu'il soit de plus en plus difficile d'aménager ces territoires excentriques.

Des pouvoirs réduits

Politiquement enfin, l'agriculture demeure un des grands champs de compétence provinciale. Toute réduction de son importance affecte donc directement les pouvoirs dont dispose le Québec pour diriger sa destinée. On voit, par exemple, que le ministre québécois de l'agriculture rencontre de plus en plus de difficultés, faute de pouvoir compter sur un nombre important d'électeurs, lorsqu'il tente de justifier une hausse des affectations budgétaires en faveur de son ministère à vocation économique. Par ricochet, il est ainsi de moins en moins armé pour répondre aux pressions du ministère canadien de l'agriculture et pour planifier sa politique.

Par exemple, le gouvernement fédéral vient de mettre au point un programme de consolidation des fermes. Ce projet ne manque pas de mérites, mais il aurait pour effet de donner à Ottawa des pouvoirs quasi illimités en ce qui concerne l'aménagement du territoire dans de vastes régions du Québec. Le ministre québécois de l'agriculture devrait pouvoir contre-attaquer avec un plan aussi intéressant pour satisfaire aux légitimes aspirations des Québécois; faute d'argent ce désir risque de demeurer velléité alors même que les pressions s'exerceront de plus en plus du côté fédéral pour que soient réalisés les rêves qu'Ottawa aura fait miroiter.

C'est pourquoi d'ailleurs une agriculture québécoise ne peut plus demeurer une simple préoccupation rurale. Tant que les urbains, dépassant leurs intérêts individuels de simples consommateurs, ne se seront pas rendu compte que cet important secteur de l'économie, de la vie sociale et politique leur appartient, le gouvernement fédéral pourra sans vergogne et sans crainte d'être désavoué, faire disparaître du Québec les producteurs agricoles qui participent encore à la richesse nationale. En ce sens, l'agriculture devient de plus en plus un problème urbain. ●

chômage politique de main-d'oeuvre et patente à marchand

Le "Marchand" de Venise (Berthio, Le Devoir)



C'est en période de chômage accru et prolongé que l'on regrette de ne pas s'être donné certains outils élémentaires pour lutter contre ce phénomène. C'est ainsi que la politique de main-d'oeuvre apparaît de plus en plus comme une nécessité, non pour résoudre le problème du chômage mais pour limiter au maximum les dégâts.

Il est évident, comme nous le verrons à l'analyse du chômage, qu'il y a plusieurs causes importantes de ce phénomène et qu'en conséquence plusieurs stratégies concurrentes doivent être développées pour s'attaquer résolument à ce problème. Nous nous contenterons ici de préciser les causes qui nous apparaissent les plus fondamentales.

La politique de main-d'oeuvre, pour sa part, comme nous le verrons aussi, peut recourir à des objectifs différents. Sa conception peut varier d'un Etat à un autre, d'un type de gouvernement à un autre. Nous verrons, à travers les politiques de main-d'oeuvre que se sont donnés les gouvernements québécois et fédéral, le fouillis inextricable dans lequel ils plongent les travailleurs québécois. C'est vraiment un domaine où il faut plagier le Prince: "Finis les folies".

LE CHÔMAGE

Presque tous les faits sur le chômage au Québec sont bien connus. Rappelons-en quelques-uns. La situation relative du Québec par rapport au reste du Canada se détériore avec le temps: les taux de chômage sont deux fois plus élevés que ceux de l'Ontario et de 30% en moyenne supérieurs à ceux du Canada. La moyenne québécoise du taux de chômage camoufle de façon constante des taux régionaux de 30 à 80% supérieurs dans les régions de la Gaspésie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie et Côte-Nord. Les secousses saisonnières affectent durement les secteurs forêts, construction et transport, et toutes les régions à l'exception de Montréal où l'incidence est la moins forte.

Le chômage est un des mécanismes importants qui contribue à faire baisser les salaires, et sa logique

obéit à un rapport de forces entre les travailleurs et les capitalistes. Ce rapport de forces qui détermine les possibilités d'emploi ou l'offre de travail, est toujours défavorable à la classe ouvrière. Le système capitaliste réussit à restreindre la demande d'emploi grâce au pouvoir qu'il a — puisqu'il détient la propriété des moyens de production — d'introduire des innovations. A sa source, le chômage est une arme pour les capitalistes et une conséquence, fort cruelle pour les travailleurs, de l'absence de contrôle sur les moyens de production.

Les véritables responsables sont au moins identifiés clairement et leurs complices dociles que sont les gouvernements, avec leur armée de mécaniciens de l'économie libérale, déploient tous les gadgets dits scientifiques pour nous démontrer qu'ils ne peuvent rien faire contre le chômage. Entre temps, une fraction de la classe ouvrière se retrouve sur le pavé et l'autre est saignée par les impôts pour faire survivre les *assasins* du travail.

L'ampleur du chômage ne peut s'expliquer que par la domination économique que subit le Québec. Les intérêts étrangers ont développé l'économie québécoise non en fonction d'un certain équilibre interne mais en fonction de leurs propres besoins et toujours dans la perspective de sortir le plus de profits le plus rapidement possible. La domination anglo-saxonne du secteur financier contrôlant à la fois les sources et les affectations de l'épargne collective québécoise, réduit encore davantage la marge de manoeuvre du Québec. Le Québec est voué à végéter perpétuellement, écrasé qu'il est sous le poids d'une domination sans cesse accentuée et encouragée par les politiques gouvernementales. La reconstruction de l'économie québécoise ne peut se faire sous la gouverne des gouvernements voués à la défense des intérêts du capitalisme étranger.

LA POLITIQUE DE MAIN-D'OEUVRE.

Le mouvement syndical a déjà fait savoir qu'il était prêt à appuyer le ministre Cournoyer dans ses luttes pour rapatrier au Québec la politique de main-d'oeuvre. Le ministre semble indifférent à cet appui. Peut-

être a-t-il décidé de ne pas faire de bataille. Il n'en demeure pas moins qu'il est primordial que le Québec contrôle sa politique de main-d'oeuvre ainsi que sa politique sociale. Aussi, avec l'aide du Livre Blanc et des deux allocutions de M. Cournoyer (1), nous voudrions expliquer pourquoi le Québec doit contrôler sa politique de main-d'oeuvre et quel genre de politique il doit se donner.

Nous ne ferons pas une critique du Livre blanc puisqu'il n'a pas encore été endossé par le gouvernement libéral et que ce dernier ne s'est pas encore donné de politique en cette matière. Cependant, nous croyons que ce document d'étude renferme plusieurs points très valables dont le principal est sans doute la reconnaissance de la primauté des ressources humaines dans tout développement économique. C'est par et pour la main-d'oeuvre que doit s'effectuer le développement économique. Il faut donc cesser de ravalier les hommes au niveau d'instruments de production. *Le Québec doit avoir comme objectif la primauté de l'homme, sa revalorisation.* Chaque individu a un droit strict à exercer une occupation adaptée à ses capacités et à ses besoins. L'Etat a donc l'obligation de faciliter l'exercice de ce droit.

Etant donné la situation chaotique du marché du travail québécois à laquelle s'ajoutent à un rythme de plus en plus rapide les transformations des structures économiques du Québec, ce qui exige une adaptation constante des travailleurs, il est impérieux de donner ou de redonner à chacun sa dignité d'homme. Après avoir admis la priorité qu'il faut accorder à l'homme, il ne faut pas s'arrêter là. Avant de corriger une situation, il faut bien la connaître et surtout l'admettre telle qu'elle existe. Aussi la première étape serait de reconnaître que *les mécanismes naturels du marché du travail ne peuvent assurer une bonne distribution des ressources humaines et répondre aux besoins humains. Il faut une organisation de ce marché.*

Dans un système où l'on considère les travailleurs sur le même pied que les matières premières, le capital ou les machines en tant que facteur de production, il ne faut pas se surpren-

dre que *lorsque le marché le commande, les ressources (humaines) restent inemployées.* Pour les hommes sur le marché du travail, cela signifie chômage et toute la kyrielle de maux psychologiques, familiaux et sociaux qui s'ensuivent pour chaque individu.

Seul l'Etat peut présider à cette organisation du marché; lui seul possède ou peut se doter des instruments nécessaires pour *placer dans une juste perspective le rôle du travailleur, cause et objet du progrès.* Mais chacun sait qu'actuellement les deux paliers de gouvernement se divisent les responsabilités en matière de main-d'oeuvre sans un partage précis des juridictions. Ce chevauchement entraîne dans le quotidien *des dédoublements inacceptables, des pertes considérables d'énergies et de ressources (tant humaines que monétaires) et, chose plus grave, des contradictions administratives préjudiciables aux objectifs sociaux et au développement du Québec ainsi qu'au sort des individus.* Sans doute l'exemple le plus connu et le plus absurde de ce gaspillage est l'existence de bureaux de main-d'oeuvre fédéraux et provinciaux qui se disputent une même clientèle de chômeurs avec des moyens tout-à-fait disproportionnés de la part du fédéral.

Citons un cas précis. En vertu d'une loi adoptée par le gouvernement provincial, les travailleurs québécois, dans la construction, étaient requis jusqu'à dernièrement de s'enregistrer dans les bureaux provinciaux de main-d'oeuvre. Ces derniers étaient donc devenus, par une loi, les principaux agents de placement dans le domaine de la main-d'oeuvre. D'autre part, pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage, ces mêmes travailleurs devaient également être enregistrés dans les bureaux fédéraux de main-d'oeuvre. Voilà un bel exemple de cohérence et de fédéralisme rentable. De multiples autres cas d'incohérence pourraient également être relevés.

(1) "Pour une politique québécoise de la main-d'oeuvre" 31 mars '71; "La situation actuelle de la main-d'oeuvre au Québec." 17 mai '71; et "La formation professionnelle des adultes", 4 juin 1971.

Conception globale du Québec

C'est à l'Etat québécois qu'il revient d'être responsable d'une politique intégrée de la main-d'oeuvre et de l'emploi. Car pour être vraiment efficace une telle politique doit tenir compte de la réalité québécoise tant culturelle et sociale qu'historique et économique. Une politique de mobilité géographique de la main-d'oeuvre n'a pas du tout la même signification pour les Québécois que pour les autres Canadiens. Le facteur linguistique en particulier et les habitudes de vie agissent comme frein à la mobilité des travailleurs québécois vers d'autres provinces anglophones. A cause de la connaissance du milieu, le gouvernement provincial, sans négliger le problème de la mobilité, pourrait et devrait consacrer ses énergies sur des programmes beaucoup plus prioritaires.

Une autre raison extrêmement valable pour que la politique de la main-d'oeuvre et de l'emploi soient prioritairement sous contrôle provincial est la nécessité d'une coordination très étroite entre les politiques éducatives, sociales, économiques et celles de la main-d'oeuvre. Sans cette intégration essentielle, toute politique de main-d'oeuvre devient un véritable cul-de-sac. Or on sait que c'est le gouvernement provincial qui assume le fardeau de la détermination de la politique sociale et éducative et qu'il partage ce rôle avec le gouvernement fédéral en ce qui regarde la politique économique. Il semble donc logique que le Québec soit le maître-d'oeuvre de la politique de la main-d'oeuvre et de l'emploi puisque toutes ces politiques sont indissociables pour un développement économique et social intégré.

En somme le Québec semble se faire une conception plus globale d'une politique de la main-d'oeuvre et de l'emploi qui pourrait répondre aux exigences du marché du travail et aux besoins et aptitudes des individus, particulièrement de ceux qui sont les plus démunis. Le Québec tend à affirmer la primauté de l'homme, de ses goûts et de ses besoins sur les exigences de l'économie.

La conception étreiquée d'Ottawa

Le gouvernement fédéral considère sa politique de main-d'oeuvre d'abord et avant tout comme une politique économique qui vient favoriser les mécanismes d'ajustement de l'offre de travail à la demande de travail pour assurer la croissance économique. Il semble accorder trop d'importance à l'objectif économique et négliger ainsi l'objectif social de la politique de main-d'oeuvre. C'est ainsi, par exemple, qu'au Québec les candidats les moins économiquement rentables et plus particulièrement les assistés sociaux n'ont pu bénéficier des mesures fédérales de main-d'oeuvre et surtout du programme de Formation professionnelle des adultes puisque c'est le fédéral qui a seul la responsabilité de la sélection des candidats, de la définition des règles d'admission et de durée des programmes.

LA "PATENTE" A MARCHAND

Quant à la politique de Marchand qui se veut maintenant une politique d'emploi efficace pour les Québécois, dressons-en le bilan. Dans notre étude sur les réalisations de la patente à Marchand — le ministère

de l'Expansion économique et régionale — couvrant la période d'octobre '69 à avril '71, nous avons conclu à un échec lamentable. (2) On avait noté que cette politique perpétuait les inégalités régionales, calquait les déséquilibres de la structure industrielle et favorisait la surenchère publique pour attirer l'entreprise privée. En plus d'accentuer le contrôle étranger sur l'économie québécoise et de faire disparaître le risque pour l'entreprise, cette politique faisait le jeu de la concurrence et donnait libre cours aux subventionnés de procéder à des licenciements.

L'effet positif certain, c'était de favoriser une hausse du taux de profit et de rendre encore plus désuet le maintien de la propriété privée qui recevait en moyenne 23% de subventions publiques sur le coût d'immobilisation. On prévoyait de plus une concentration des subventions dans l'axe naturel de développement et l'abandon progressif de l'objectif officiel de la loi qu'était le relèvement des régions défavorisées. Nous avons prolongé l'étude jusqu'en février 1972, soit pour les 29 premiers mois d'application de la loi. Voyons les résultats globaux.

(2) "L'Etat, rouage de notre exploitation", publication FTQ, Décembre '71.

SUBVENTIONS PAR REGION AU QUEBEC, D'OCTOBRE '69 A FEVRIER '72.

	Subventions	Promesses d'emplois	Montants
	%	%	%
Montréal métropolitain	53.4	50.6	36.3
Québec	15.4	17.6	11.2
Trois-Rivières	13.0	14.5	17.3
Cantons-de-l'Est	6.1	7.1	7.8
(Sous-Total)	(87.9%)	(89.8%)	(72.6%)
Côte-Nord	1.2	1.8	13.1
Autres régions *	10.9	8.4	14.3
Total (%)	100.0	100.0	100.0
Nombre	672	29,444	\$106,386,904

* Outaouais, Nord-Ouest, Bas St-Laurent-Gaspésie, Saguenay-Lac St-Jean, Nouveau-Québec.

Concentration des subventions: 53.4% dans la région de Montréal.

Les quatre régions les plus développées du Québec, soit Montréal, Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'est, reçoivent 87.9% des 672 subventions accordées au Québec. Un maigre 12% des subventions est donc saupoudré à travers les six régions qui auraient dû logiquement bénéficier d'abord des largesses du fédéral.

La concentration s'accroît davantage en faveur de Montréal. Il est à noter que Montréal a été exclu de la loi durant ses quinze premiers mois d'application. Or, depuis décembre '70, la région de Montréal draine en moyenne les deux tiers (2/3) de toutes les subventions accordées au Québec dont environ 40% dans le Montréal métropolitain. On observe également depuis cette période une diminution relative des subventions accordées aux régions de Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est.

Concentration des promesses d'emplois: 50.6% dans la région de Montréal.

La répartition des nouveaux emplois par région suit de très près celle du nombre des subventions. La région de Montréal attire 50.6% des nouveaux emplois pour les 29 premiers mois. Si on y ajoute les régions de Québec, Trois-Rivières et Cantons-de-l'Est, ces quatre régions cumulent 89.8% du total des 29,444 nouveaux emplois. Les autres régions ne récoltent que 10% des emplois. Il serait cependant plus juste de parler de promesses d'emplois plutôt que de nouveaux emplois, car il s'agit bien ici de prévisions sur le nombre d'emplois au moment où les nouveaux équipements subventionnés atteindront leur plein rendement. Il peut donc y avoir un décalage de plusieurs années entre les "nouveaux" emplois annoncés et leur réalisation.

Concentration des montants accordés: 36.3% dans la région de Montréal.

C'est encore la région de Montréal qui a reçu le plus fort montant de

subventions avec \$38.5 des \$106.4 millions, soit 36.3%. On remarquera que la région de Montréal qui a reçu 53% du nombre des subventions et qui est bénéficiaire de 51% des nouveaux emplois, reçoit une proportion moindre du montant total des subventions, avec 36.3%. Ceci s'explique par le fait que le maximum possible accordé pour une subvention est de 10% du coût d'immobilisation et de \$2,000 par emploi créé pour la majeure partie du territoire de la région de Montréal, alors qu'il est de 20% et \$5,000 par emploi pour les autres régions. Les quatre régions les plus favorisées vont chercher 72.6% du montant global des subventions accordées au Québec.

L'affaire ITT

La distribution des subventions régionales a été fortement affectée par la plus forte subvention accordée par le ministère, soit celle de Rayonier Québec Inc. (ITT) au montant de \$13,770,000. Cette subvention représente le maximum pouvant être accordé, soit \$30,000 par emploi créé. On se souviendra qu'en décembre 1970, les modifications à la loi avaient fait sauter le maximum de \$12 millions pour une subvention. On en comprend mieux aujourd'hui la raison! À cause de cette subvention la Côte-Nord aura donc reçu 13.1% du montant des subventions.

Si on exclut la subvention d'ITT, on obtient 86% du montant des subventions accordées aux quatre régions les plus prospères contre 14% pour les moins fortunées. Ceci nous ramène à un ordre de grandeur comparable — entre 84 et 90% — des 3 indices de concentration pour les quatre régions prospères du Québec, soit 87.9% des subventions, 89.8% des promesses d'emploi et 84% du montant des subventions.

Aggravation des disparités régionales

L'interprétation des résultats des vingt-neuf (29) premiers mois d'application de cette loi ne laisse aucun doute; elle prouve que cette loi aggrave plutôt qu'elle ne corrige les disparités régionales. Les amendements qui lui ont été apportés en décembre 1970 provoquent une sorte

de glissement naturel de la concentration en faveur de Montréal au détriment des régions de Québec, Trois-Rivières et Cantons-de-l'Est.

Détérioration de la structure industrielle

On constate en outre la déficience fondamentale du secteur manufacturier québécois par rapport à celui de l'Ontario où l'emploi est de 10% et 9% supérieur dans les secteurs à forte et moyenne productivité. On notait dans notre première étude que cette politique calquait la structure industrielle du Québec. Les dernières subventions sont venues aggraver les déséquilibres avec seulement 22.8% des nouveaux emplois dans les secteurs à forte productivité en comparaison de 32.6% pour la première période, et 43.1% dans les secteurs à faible productivité en comparaison de 37.3%. Les dernières réalisations de Marchand nous confirment davantage dans notre *propre* misère et viennent consacrer notre vocation traditionnelle de *cheap labor*.

Le vice de la loi

Le vice fondamental de la loi se révèle de plus en plus clairement. Le gouvernement fédéral par cette loi est essentiellement à la remorque des demandes de l'entreprise privée, il n'a aucune initiative. Or, l'entreprise privée n'a jamais réussi à développer les régions, elle est même le principal responsable de leur sous-développement puisque c'est sur elle que repose toute notre *prospérité*. C'est le monde à l'envers, on subventionne nos fossoyeurs régionaux.

La loi des subventions fut *vendue* aux Canadiens et aux Québécois sous le couvert de la lutte aux disparités régionales là où les conditions d'emploi laissent le plus à désirer. Elle fonctionne depuis trois ans déjà et on est en mesure de juger l'arbre à ses fruits. Ce n'est pas la récolte qui est mauvaise, c'est l'arbre qui est pourri. La stratégie de Marchand consiste maintenant à vouloir faire justifier cette loi en fonction des emplois créés, quelles que soient leur valeur et leur localisation. La politique des subventions se trouve ainsi

vidée de son contenu et de son objectif originel et est ramenée à une politique quelconque d'emploi.

Sur ce terrain, les critiques qu'on peut y faire sont tout aussi graves. Depuis l'application de cette loi, 36 compagnies, soit 5.5% de celles qui ont reçu des subventions, promettent de créer seulement 6,908 emplois, soit 23%, avec \$58,259,079 de subventions, soit 55% des montants. Ces trente-six compagnies qui ont reçu des subventions de plus de \$500,000 sont presque toutes étrangères (anglosaxonnes ou américaines). Toutes ces entreprises avaient les réserves nécessaires et l'accès facile au réseau financier qui leur permettaient de procéder seules à leur propre expansion. Ces investissements se situaient dans leur propre stratégie de développement industriel et n'avaient rien à voir avec le souci de création d'emplois. Le nouvel *objectif* de la loi porte à faux pour plus de la moitié des réalisations faites par les *Grands* de ce monde. A notre avis, c'est dans le cadre d'une politique industrielle que doivent être étudiées les modalités d'intervention de la grande entreprise et non, comme nous le propose Marchand, dans le cadre d'une politique de création d'emplois.

Ce sont donc les PME (petites et moyennes entreprises) qui ont relevé le défi (77%) de la création d'emplois dans le cadre de la patente à Marchand. C'était une vocation qu'on ne leur connaissait pas jusqu'ici et un retournement subit du fédéral en faveur de l'entreprise familiale! Décidément ce *Marchand de subventions* n'a pas fini de nous surprendre. Les chômeurs et jeunes diplômés québécois peuvent espérer maintenant car leur avenir, selon les volontés du fédéral, est entre les mains des *pauvres* de l'industrie.

COMMENT S'EN SORTIR

A court terme, pour s'attaquer un peu plus sérieusement au problème des disparités régionales, il faudrait: 1—que cesse toute subvention à l'entreprise privée; 2—que les sommes consacrées au développement régional soient rapatriées au Québec; et 3

—qu'elles soient versées à des sociétés publiques et dépensées dans le cadre de programmes régionaux intégrés.

Pour une politique cohérente

Une politique de main-d'oeuvre peut tourner à vide et actuellement tourne à vide, si elle n'est pas étroitement reliée et intégrée à une politique beaucoup plus générale qu'est une politique d'emploi. Les deux nous font défaut actuellement. Il ne suffit donc pas de revendiquer ou de lutter uniquement pour une récupération d'une politique de main-d'oeuvre, mais bien pour le rapatriement de tous les mécanismes requis d'une politique d'emploi.

Les mécanismes essentiels de cette politique d'emploi sont évidemment la politique monétaire, la politique fiscale, la politique budgétaire et douanière, les politiques d'investissements, etc. Toutes ces politiques sont la chasse-gardée du gouvernement fédéral. De toute façon, il est évident que la politique d'emploi est la pièce maîtresse des politiques gouvernementales.

Ensemble l'Office de planification du Québec, les organismes ou groupements tant d'affaires que syndicaux s'entendent sur un point, *il faut au Québec créer des emplois productifs*, et l'handicap fondamental est l'absence de contrôle sur les éléments requis pour créer de tels emplois. L'accent pourrait alors être mis sur une véritable politique de main-d'oeuvre, soit une politique d'utilisation optimum des ressources humaines. C'est cette politique d'utilisation des ressources humaines qui conditionne et qui oblige l'ajustement de toutes les autres politiques à caractère économique. Elle sert de fondement à une politique d'emploi cohérente. On retrouverait alors un critère de référence et un guide sûr dans la définition des politiques économiques particulières. Le critère étant l'utilisation maximum des ressources humaines, les politiques économiques concourent à la réalisation de cet objectif. En effet, tout effort de revalorisation de l'homme sera vain, si la politique de

création d'emploi ne connaît pas ou ne tient pas compte des capacités et des aptitudes de la main-d'oeuvre, lesquelles pourraient être révélées par un inventaire permanent de la main-d'oeuvre. A quoi sert, par exemple, de réorienter une partie de la main-d'oeuvre actuelle vers l'industrie aéronautique s'il n'existe parallèlement à cet effort aucune stratégie de développement industriel de ce secteur? La majorité des politiques économiques actuelles sont orientées vers le contrôle d'autres phénomènes économiques comme l'inflation, la part des dépenses publiques dans le PNB, etc. Ces politiques économiques deviennent en fait des politiques **pour l'économie** et non pas des politiques pour le développement maximum des ressources humaines. Seule une politique de main-d'oeuvre comme nous l'entendons permettrait de remettre sur ses pieds des politiques économiques qui, elles aussi, tournent à vide. Il serait alors possible, dans le cadre d'une politique de main-d'oeuvre et d'une politique d'emploi particulière, de lutter plus efficacement contre le chômage.

Il nous restera cependant le problème de la domination étrangère de l'économie qui siphonne le surplus économique (épargne et profit) du Québec et aussi le problème plus particulier au système capitaliste, de la nécessité du chômage qui ne pourrait trouver de solution dans un tel cadre. Ces deux phénomènes exigent évidemment des options politiques beaucoup plus radicales et tout aussi nécessaires que celles que nous avons développées. Ce sont d'ailleurs ces options politiques qui font l'objet d'une réflexion intense dans le mouvement syndical à l'heure actuelle.

L'analyse de la situation du chômage, de la main-d'oeuvre et de l'emploi nous amènent, d'une part, à répudier à la fois le fédéralisme rentable et la confiance aveugle à l'entreprise privée pour corriger cette situation, et à rappeler, d'autre part, l'urgence d'une stratégie de développement industriel intégré qui réponde aux véritables aspirations et besoins des Québécois et dont seul le gouvernement québécois sera le moteur principal et essentiel. ●

Nous pr
quelque
sondage
la presse
bien des
sortent
s'abatte
ses prop
électeur
leur chi
de favori
mer les
ment, la
tre eux
choix gl
l'une ou
férences
le NPD
pour un
P.L. ce
encore
Canada
cophone

Tableau

1963	votes	%	députés
1965	votes	%	députés
1968	votes	%	députés

l'abstention: un facteur déterminant

PAR ROBERT BOILY

Nous prenions connaissance, il y a déjà quelque temps, de l'un des tout premiers sondages rendu public dès l'ouverture de la présente campagne électorale. Parmi bien des aspects, deux phénomènes ressortent assez clairement: avant que ne s'abattent sur eux les assauts des diverses propagandes et des sollicitations, les électeurs canadiens, quand ils expriment leur choix, continuent majoritairement de favoriser le Parti Libéral pour assumer les responsabilités du gouvernement, tandis qu'un grand nombre d'entre eux demeurent encore indécis. Ce choix global n'exclut pas qu'au sujet de l'une ou l'autre des politiques leurs préférences aillent à d'autres partis, tantôt le NPD, tantôt le P.C. Au Québec, pour une large part, la préférence va au P.L. cependant que les indécis sont encore plus nombreux qu'ailleurs au Canada, particulièrement chez les francophones de Montréal puisque 65% d'en-

tre eux ne pouvaient ou ne voulaient, au moment du sondage, exprimer leur volonté. Bien sûr, devant de tels résultats toute une série de questions viennent à l'esprit. Quelle sera la force réelle du P.L. au Québec? Demeurera-t-il le parti dominant? Quel sera l'impact du P.Q. sur ces élections étant donné qu'il a entrepris de participer, à sa manière, à cette campagne? Que se passera-t-il tout spécialement à Montréal? Déjà d'ailleurs ces questions ont été soulevées et déjà les réponses commencent à se multiplier. Il n'est pas dans notre intention de tenter ici une opération-prédiction, ni une analyse fouillée de la situation. Nous allons plus simplement rappeler les principaux caractères de l'élection de 1968 aussi bien en fonction des élections fédérales passées que de l'élection provinciale de 1970, espérant que le lecteur trouvera là des matériaux utiles à sa propre analyse.

D'abord quelques constatations s'imposent à partir du tableau 1. Une première, c'est l'écart qui sépare le P.L. de chacun des autres partis. A cette élection de 1968, faite au lendemain des événements tragiques de la Saint-Jean Baptiste, le P.L. était sorti grand vainqueur. Une deuxième, c'est la grande distorsion entre les voix données au P.C. et la représentation qu'il réussit à obtenir à la Chambre des Communes. Le P.C. est avec le N.P.D. la principale victime du mode de scrutin alors que le C.S. en est le principal bénéficiaire. Troisième fait à souligner: l'ampleur des abstentions par rapport aux voix données à l'un ou l'autre des partis. Il y a plus de gens qui s'abstiennent qu'il n'y en a qui votent P.C., N.P.D. ou C.S. D'une certaine manière on pourrait parler de deux comportements dominants au Québec, le vote libéral et l'abstentionnisme. Par rapport à l'ensemble du Canada, le Québec avait donné aux libéraux en 1968 un plus fort appui, cependant qu'il s'était montré moins enclin à voter P.C. ou N.P.D. Quant au C.S., le Québec demeurait et de beaucoup son principal fief. La participation électorale avait été sensiblement la même au Québec que dans l'ensemble du Canada.

Par rapport aux élections antérieures, il faut noter, en ce qui concerne l'abstention que le Québec, tout comme l'ensemble du Canada, connut en 1968 une baisse en comparaison de 1965 mais sans toutefois atteindre le palier de 1963. Quant aux partis politiques, le fait à noter, c'est l'appui beaucoup plus considérable reçu par le P.L. en 1968, alors que le P.C. maintenait son pourcentage. L'élection de 1968 a confirmé le recul que connut le C.S. en 1965, en même temps qu'elle révélait une chute importante du N.P.D. après une montée tout aussi importante en 1965. Le vote massif donné par les divers éléments anglophones du Québec au P.L., en 1968, explique en grande partie cette chute du N.P.D., du moins à Montréal, son principal fief.

Tableau 1 — Résultats du scrutin fédéral (1963, 1965, 1968) au Québec.

	PLC	PC	NPD	CS	Autres	Abstention
1963						
votes	966.172	413.562	151.061	578.347	8.903	664.388
%	45.1	19.3	7.1	27.3	0.4	24.0
députés	47	8	—	20	—	—
1965						
votes	928.125	532.941	244.423	356.962	74.429	859.717
%	44.8	20.9	12	17.5	3.7	39
députés	55	9	—	11	—	—
1968						
votes	1.170.417	466.492	163.827	358.966	24.590	853.915
%	52.5	20.9	7.3	16.1	1.1	27.7
députés	56	4	—	14	—	—

Le tableau 2 fait ressortir assez clairement que des quatre partis un seul possède une force importante à Montréal (Iles) et dans le reste de la province, soit le P.L.. Il est de fait tout puissant à Montréal, du moins si on ne tient compte que des voix exprimées. Un seul autre parti possède un électorat réparti assez également entre ces deux grandes collectivités électorales, le P.C., mais, contrairement au P.L., avec une implantation plus forte en province. Les deux autres partis sont en fait des partis régionaux: l'un, le N.P.D., plus forte

l'abstention:

Tableau 2 — Vote et abstention à Montréal et dans le reste de la province en 1968.
(nombre de comtés par rapport au % du vote)

% du vote	P. Libéral		P. Conserv.		N.P.D.		Crédit Social		Abstentions	
	Mtl	Prov	Mtl	Prov	Mtl	Prov	Mtl	Prov	Mtl	Prov
0-9	0	0	5	4	11	43	22	13	0	0
10-19	0	1	12	16	11	5	0	13	3	3
20-29	0	1	6	11	2			2	7	34
30-39	1	14	1	14	0			8	8	12
40-49	0	19	1	4	1			11	7	
50-59	9	9						2		
60-69	7	4								
70-79	7	1								
80-89	1									
Moyenne régionale	62.4%	45.3%	16.7%	24%	12%	4%	2.9%	24.6%	31%	28%

ment implanté à Montréal, l'autre presque exclusivement implanté en province, le C.S. Ce tableau montre bien aussi la vulnérabilité du P.C. compte tenu de notre mode de scrutin: à Montréal il est en compétition avec un P.L. tout puissant et un N.P.D. de force comparable; en province il affronte un P.L. très fort et un C.S. dont les forces sont beaucoup plus concentrées que les siennes. Quant à l'abstention, bien que plus forte à Montréal, elle demeure importante en province. Il est intéressant de noter ici qu'aux trois dernières élections fédérales le taux global d'abstention fut plus élevé qu'aux trois dernières élections provinciales où il fut de 21% en 1962, 28% en 1966 et 17% en 1970. A l'élection de '70, le taux d'abstention fut de 20% à Montréal et de 16% en province. Il s'agit là d'un phénomène ancien mais peut-être plus marqué ces dernières années. Il faut donc considérer comme une particularité importante le fait que la province, au Québec, se soit abstenue de manière comparable à Montréal lors de la dernière élection fédérale.

Le vote dans les diverses régions du Québec

Il ne nous est pas possible ici d'analyser le moindre en détail l'implantation géographique de chacun des partis et celle de l'abstention, en dehors de Montréal. Contentons-nous de quelques remarques. Comme le laisse deviner son pourcentage de voix (45.3%), le P.L. est relativement fort partout. De fait il ne descend à un palier de 12 et 27% que dans deux circonscriptions (Portneuf et Beauce). Dans 31 circonscriptions il se maintient entre 30 et 49% et dans 14 autres il obtient 50% et plus des voix soit au nord-est du Québec, dans Manicouagan, Louis-Hébert, Chicoutimi, Matane et Bonaventure; au Nord-ouest et au Sud, dans Labelle, Hull, Gatineau, Terrebonne, Chambly, Longueuil, Saint-Jean, Beauharnois, Laprairie. Dans ce dernier cas il atteint 75%. Le P.C. n'at-

teint 40% et plus des voix que dans 4 circonscriptions, soit celles de Charlevoix, Argenteuil, Joliette, Saint-Hyacinthe. C'est en Abitibi, dans les circonscriptions de Roberval et Lac Saint-Jean, dans la majeure partie des Cantons de l'Est et la moitié des circonscriptions de la région de Québec qu'il est le plus faible (entre 0-19%) là où il affronte un C.S. relativement puissant. Partout ailleurs il se maintient entre 20 et 39%. Il jouit donc d'un appui très dispersé. De tous les partis c'est le Crédit Social qui connaît l'implantation la plus concentrée géographiquement. Il obtient entre 30 et 49% dans pratiquement toutes les circonscriptions des Cantons de l'Est, de la Région de Québec, de celle de Trois-Rivières (à l'exclusion de la circonscription de Berthier), du Lac Saint-Jean (à l'exclusion de Lapointe) et de l'Abitibi où il atteint même 50% et plus dans deux circonscriptions, celle de Témiscamingue et celle d'Abitibi. Quant au N.P.D. il n'avait réussi à atteindre entre 10 et 19% en 1968 que dans 5 circonscriptions dont une seule n'est pas de la région de Montréal (Manicouagan, Terrebonne, Chambly, Longueuil, Saint-Jean). En ce qui concerne l'abstention, presque toutes les circonscriptions se caractérisent par un taux qui se situe entre 20 et 29%. Y font exception les circonscriptions de Lotbinière, Frontenac et Saint-Maurice dont le taux d'abstention (entre 10 et 19%) est inférieur à celui (28%) de l'ensemble des circonscriptions qui sont à l'extérieur de Montréal, de même que les circonscriptions de Saguenay, Manicouagan, Bonaventure, Matane, Kamouraska, Bellechasse, Berthier, Terrebonne, Joliette, Pontiac, Chambly et Longueuil où l'abstention est supérieure à la moyenne en province (28%), puisqu'elle se situe entre 30 et 39%.

Le vote à Montréal

Si, en province, la situation électorale issue de l'élection de 1968 se caractérise par la présence sur tout le territoire d'un Parti Libéral fort, par la concentration géographique du vote créditiste avec un

Tableau 3 — Résultats de l'élection de 1968, à l'extérieur de Montréal (en %).

	PL	PC	CS	NPD	Abst.
Abitibi (4)					
Abitibi	33	9	54	3	27
Villeneuve	37	10	47	4	28
Témiscamingue	30	8	58	3	22
Pontiac	48	35	11	4	31
Trois-Rivières (5)					
Berthier	46	35	13	4	32
Champlain	36	24	37	2	24
St-Maurice	44	14	38	2	19
Trois-Rivières	45	27	19	4	25
Richelieu	48	39	6	4	25
Lac St-Jean / Saguenay (6)					
Roberval	41	10	46	1	27
Lac St-Jean	46	5	41	7	23
Lapointe	46	32	17	4	26
Chicoutimi	50	35	11	3	26
Charlevoix	36	41	17	5	32
Manicouagan	59	20	9	11	39
Bas du Fleuve / Gaspésie (6)					
Gaspé	45	34	17	3	23
Bonaventure	53	19	22	1	30
Matane	53	35	7	4	30
Rimouski	49	38	12	-	29
Témiscouata	46	38	13	2	26
Kamouraska	35	23	40	2	34
Québec (8)					
Louis-Hébert	63	18	12	5	23
Langelier	38	27	29	2	28
Québec-est	43	13	39	3	25
Montmorency	41	16	38	2	21
Portneuf	12	36	47	3	47
Bellechasse	41	9	46	2	31
Lévis	37	29	30	4	20
Lotbinière	32	27	37	2	17
Cantons de l'Est (8)					
Beauce	27	22	47	2	21
Frontenac	36	13	45	5	19
Richmond	35	14	47	2	20
Drummond	38	27	31	2	20
Shefford	39	18	40	2	20
Missisquoi	42	38	17	3	23
Sherbrooke	40	15	39	4	24
Compton	34	16	47	3	22
Montréal / Rive Nord (6)					
Labelle	52	33	7	6	27
Terrebonne	60	20	4	11	32
Joliette	41	42	8	6	30
Argenteuil	48	41	4	5	20
Hull	68	11	16	3	26
Gatineau	53	28	14	4	25
Montréal / Rive Sud (6)					
Chambly	64	19	4	10	32
Longueuil	59	17	6	13	34
Laprairie	75	12	3	8	28
Beauharnois	59	30	4	7	28
St-Jean	51	31	4	11	26
St-Hyacinthe	44	46	5	2	21

vote souvent élevé et par la dispersion sur l'ensemble du territoire du vote conservateur, ce qui défavorise le P.C. par rapport au C.S., à Montréal elle se caractérise avant tout par la toute puissance du P.L. et l'importance particu-

lière de l'abstention. On pourrait aussi retenir comme autre particularité la présence d'un parti de gauche, le N.P.D., à côté du vieux parti conservateur. C'est du moins ce qui ressort du tableau 2. Il s'agit là de données globales portant sur l'ensemble de l'archipel de Montréal. Dans quelle mesure valent-elles pour les diverses parties de Montréal? Cette question revêt une grande importance quand on tient compte du fait que l'implantation des populations francophone et anglophone repose sur des zones géographiques bien définies et quand on garde en mémoire l'évolution du climat politique à Montréal ces dernières années. A l'ouest, beaucoup plus anglophone et plus riche, s'oppose on le sait, l'est très massivement francophone et beaucoup moins favorisé économiquement.

Tableau 4 — Résultats de l'élection de 1968 dans l'est et l'ouest de Montréal (en %).

Montréal ouest	PL	PC	CS	NPD	Abst
Vaudreuil	73	19	1	7	21
Lachine	64	15	.01	19	21
Dollard	71	5	1	22	19
Mt-Royal	89	.05	.01	.04	19
N.D.G.	72	.07		20	19
Outremont	76	10		11	27
Westmount	78	15		.06	22
Lasalle	67	18	.02	10	31
Verdun	74	11	.03	.09	32
St-Henri	61	.05	.03	.07	42
Laval	63	12	.02	15	26
Ensemble de Montréal	64%	16%	.03%	13%	31%
Montréal est					
Duvernay	50	.03	.04	43	25
Ahuntsic	63	13	3	13	27
St-Denis	70	15	.05	.08	33
Papineau	61	18	.05	11	41
Bourassa	54	30	4	10	33
St-Michel	64	13	.07	.09	37
Laurier	51	14	.03	.04	43
Lafontaine	56	24	.03	12	40
St-Jacques	58	25	.04	.06	44
Ste-Marie	34	43	.04	.05	43
Hochelaga	53	25	.05	12	44
Maisonnette	56	20	.04	16	39
Gamelin	54	25	.02	15	30
Mercier	50	28	.08	.08	32
Ensemble de Montréal	64%	16%	.03%	13%	31%

Une répartition des résultats électoraux en deux zones, à l'est et à l'ouest de la rue Saint-Laurent (tableau 4), montre que ces données globales cachent des réalités bien différentes selon que l'on considère les résultats de l'une ou l'autre zone. Certes la toute puissance du P.L., compte tenu des voix exprimées, demeure une réalité sur l'ensemble de l'archipel; il n'y a en effet qu'une seule circonscription, celle de Ste-Marie, où le

P.L. a obtenu moins de 50%. Il reste cependant que c'est à l'ouest que le P.L. reçoit l'appui le plus fort. Dans ces circonscriptions il reçoit généralement un appui de beaucoup supérieur à sa moyenne globale (64%) tandis que dans ces mêmes circonscriptions l'abstention est généralement inférieure à la moyenne de l'ensemble de Montréal qui est de 31%. Il est significatif d'ailleurs que dans cette zone, ce soit précisément St-Henri qui donne au P.L. l'appui le moins fort et qui compte le plus haut pourcentage d'abstention car il s'agit, à l'instar des circonscriptions de l'est de Montréal, d'une circonscription où la population française est fort importante. De fait, dans l'est de Montréal l'abstention est d'autant plus élevée que la circonscription est française et le revenu modeste. On peut donc dire que dans une large partie de la zone est de Montréal le parti libéral ne possède qu'une force relative, compte tenu de l'importance de l'abstention. A l'examen du tableau 4, on est porté à croire que plus l'électorat était anglophone et jouissait d'un bon revenu plus il a eu tendance à voter libéral et à participer à l'élection de 1968, et que, par contre, plus l'électorat était francophone et de condition modeste moins il a eu tendance à voter P.L. et plus il a eu tendance à s'abstenir. On aurait donc eu en 1968, à Montréal, un *pattern* de vote analogue à celui qui était apparu à l'élection provinciale de 1966, et qui s'est manifesté avec encore plus de netteté en 1970 en mettant en évidence le caractère ethnique du comportement électoral à Montréal.

Caractère ethnique et comportement électoral en 1968

On peut se demander dans quelle mesure la réalité de ces résultats est nouvelle et comment on pourrait mieux la vérifier. Dans une étude fouillée des élections fédérales de 1963, 1965, 1968 et des élections provinciales de 1966 et 1970, nous avons retenu des unités d'analyse beaucoup plus petites que les circonscriptions électorales et beaucoup plus homogènes du point de vue ethnique et social, soit les secteurs de recensement. Ecartant les secteurs qui avaient connu depuis 1961 de trop grands changements au point de vue ethnique, nous avons fait porter notre analyse sur 305 secteurs de recensement pour y chercher ce qui caractérisait à Montréal les relations entre les variables ethniques, sociales et électorales de même que les relations entre les élections provinciales et fédérales.

Avant toute autre considération il faut se souvenir de la corrélation étroite qui existe à Montréal entre les variables ethniques et les variables sociales. Cette

corrélation s'exprime de la façon suivante: les plus pauvres et ceux qui ont le plus bas niveau de scolarité se retrouvent dans les quartiers les plus francophones; à l'inverse, les plus riches qui sont souvent les plus instruits, habitent les quartiers les plus anglophones. A l'élection de 1968, deux traits caractérisaient plus spécialement le comportement des différents groupes (tableau 5): d'une part, l'attraction qu'exerce le P.L. sur les groupes anglophones (britanniques et minorités) et d'autre part, la répulsion que semble éprouver le groupe canadien-français à l'égard de ce même parti — ceci apparaissant encore plus nettement si l'on retient comme variable la langue parlée, soit le fait d'être unilingue français ou anglais. On trouve de même une relation étroite entre le niveau d'instruction ou le type d'occupation et le P.L. Plus le quartier se caractérise par un niveau d'instruction primaire ou par des occupations à revenus modestes moins on a tendance à voter libéral. Toutefois, ce qui caractérise avant tout ces quartiers c'est une forte tendance à l'abstention (tableau 5). Il faut se rendre compte que l'abstention, à Montréal, aux élections fédérales est un phénomène majeur, caché en partie par les moyennes globales. Nous avons déjà montré qu'en divisant Montréal en deux zones nous découvrions l'importance de l'abstention dans l'est de Montréal. D'une autre façon, si nous procédons à une répartition des 305 secteurs de recensement suivant divers paliers d'abstention, nous voyons qu'en 1968, 126 secteurs ont connu une abstention de plus de 41% et que dans 18 d'entre eux celle-ci atteignait entre 51 et 60%. Or ces divers secteurs se situent en très grande majorité dans l'est de Montréal, en milieu fortement francophone. C'est cette forte corrélation négative entre le P.L. et les francophones et cette forte corrélation positive entre l'abstention et les milieux francophones qui donnent à l'élection de 1968 une dimension ethnique.

Comme le montre le tableau 5, il y eut à l'élection de 1968 par rapport à celles de 1963 et 1965 un renforcement de ces tendances. De 1963 à 1968 la tendance à une répulsion entre le P.L. et les francophones s'est accrue tandis que les zones de forte implantation du P.L. correspondaient de plus en plus aux milieux anglophones. Ce type de rapport est même supérieur maintenant à celui des variables sociales en ce qui concerne le P.L. De la même façon, le rapport entre le caractère ethnique et l'abstention s'est accru de manière considérable tout comme d'ailleurs celui qui concerne le niveau d'instruction. Plus que toute autre donnée cette évolution de l'abstention prend donc une très grande signification, étant donné l'assez grande faiblesse des partis autres que le P.L. En somme, on pourrait dire que dans une

l'abstention:

large mesure, la tendance des milieux les plus francophones a été de plus en plus ou de voter libéral ou de s'abstenir, aucun autre parti n'arrivant vraiment à les attirer bien qu'une certaine implan-

tation conservatrice demeure parmi eux. Devant cette tendance la force du P.L. devient de plus en plus relative, compte tenu précisément de ces larges couches d'abstentionnistes.

Tableau 5 — Variables ethnique (origine et langue parlée), sociale (niveau d'instruction), électorale (P.L. et abstention) à Montréal (30 unités d'analyse).

P. Libéral	Britan- niques	Can. franc.	Unilingue angl.	Unilingue franc.	Primaire	Secondaire	Univer- sitaire
1963	.53	— .69	.68	— .76	— .74	.64	.67
1965	.25	— .31	.27	— .41	— .39	.31	.37
1968	.65	— .79	.76	— .83	— .69	.60	.61
Abstention							
1963	— .53	+ .35	— .43	+ .42	+ .60	— .53	— .52
1965	— .57	+ .42	— .45	+ .50	+ .67	— .56	— .60
1968	— .65	+ .62	— .65	+ .67	+ .79	— .70	— .68

Comportements provinciaux et comportements fédéraux

Cette force du P.L. à Montréal grâce particulièrement à sa domination en milieu anglophone, la faiblesse du P.C., la tendance à une relation négative entre l'électorat francophone et le P.L., autant de traits qui rappellent l'évolution de la situation électorale **provinciale** à Montréal. Une différence toutefois, l'évolution de l'abstention. Au niveau fédéral c'est la polarisation entre le P.L. et l'abstention qui s'est développée au cours des dernières élections. Au niveau provincial une polarisation s'est aussi développée en milieu francophone, mais cette fois entre le P.L. et les forces indépendantistes et tout particulièrement le P.Q. On le voit, on trouve là une évolution parallèle, située dans le même milieu géographique et humain et qui par des moyens différents pourrait exprimer une même tendance. L'abstention ne signifie pas nécessairement le rejet du système fédéral. Elle signifie par contre très certainement une désaffection face au jeu politique existant et aux forces politiques en présence. De plus il faut rappeler qu'au provincial après avoir connu pendant quelques élections une hausse, l'abstention s'est abaissée considérablement dans les quartiers francophones de Montréal sans pour autant atteindre le bas niveau des milieux anglophones qui massivement ont donné leur appui au P.L.Q. en 1970, tout comme ils l'avaient fait en 1968 pour le P.L.C.

Dans la mesure où l'on pourrait établir une corrélation entre l'abstention de 1968 et le vote péquiste de 1970, l'abstention de 1968 prendrait alors une signification plus nette et l'hypothèse soulevée ci-avant prendrait un caractère très plausible. Il n'y a aucun doute que le P.Q. a réussi dans les circonscriptions francophones à faire bouger les abstentionnistes et à obtenir leur appui en 1970. Quant aux relations qui peuvent

exister entre l'élection de 1970 au provincial et l'élection de 1968 au fédéral dans Montréal (Iles), l'étude que nous avons faite montre les faits suivants: une forte corrélation entre l'électorat libéral provincial et fédéral (.80)-une corrélation qui s'est même accrue par rapport à 1965 et 1963 (.75 et .76),-une répulsion entre les zones de force du P.L. fédéral et celles du P.Q. (-73), une correspondance entre les zones d'implantation du P.Q. et du P.C. (.55) et enfin une corrélation relativement forte entre le P.Q. et la zone d'abstention de 1968 (.58). De tout cela il ressort d'une part, qu'en 1968 l'abstention s'est accrue en milieu francophone au niveau fédéral parallèlement à la corrélation négative croissante entre le P.L. et ces mêmes milieux, et d'autre part, qu'en 1970 ces mêmes milieux ont eu tendance à beaucoup moins s'abstenir et à voter très majoritairement pour le P.Q. Il nous faut donc noter la croissance indéniable, au cours des dernières élections, de la dimension ethnique dans le comportement électoral, dimension qui s'exprime avant tout, au fédéral, par l'abstention et l'éloignement du P.L., et au provincial par l'appui donné au P.Q. par suite particulièrement d'un recul marqué de l'abstention.

L'élection de 1968 n'a donc pas marqué une avance du P.L.C. en milieu francophone de Montréal, tout au contraire. L'élection de 1970 au provincial semble être en relation avec celle de 1968 et apporte ainsi au comportement électoral des francophones de Montréal une signification plus nette. Le sondage auquel nous faisons allusion au début semble indiquer que cette évolution se poursuit si nous prenons en considération le haut taux d'indécis chez les Montréalais francophones. Compte tenu des populations qui y habitent, de l'importance démographique et idéologique de Montréal, la région métropolitaine fournira la signification profonde du prochain scrutin tout

comme ce fut le cas en 1970 à l'élection provinciale.

Quelques interrogations

Il ne fait aucun doute que les abstentionnistes de 1968, autant à Montréal qu'en province, constituent un des facteurs déterminants de la présente campagne électorale. Il y a peu de chances que le P.L.C. puisse réussir en 1972 à se les attirer, lui qui n'avait pu le faire en 1968 alors que le mythe Trudeau constituait encore un facteur très important. Sous l'action du P.Q. ils peuvent au contraire augmenter encore, parallèlement à un gonflement des bulletins annulés. Tout dépendra du rythme de la contre-campagne du P.Q. et du mot d'ordre qu'il lancera. Au plan des personnalités on peut penser que Wagner puisse réussir à attirer suffisamment de créditistes et d'abstentionnistes, en province, pour contrecarrer la faiblesse actuelle du P.C. qui est la très grande dispersion de ses appuis. Le seul endroit où le P.C. peut véritablement accroître son assise, c'est là où il est en compétition avec le C.S., là où celui-ci est relativement fort et où l'abstention demeure importante. De ce point de vue la circonscription de Saint-Hyacinthe se trouve située aux portes du territoire créditiste. Dans ce sens deux facteurs peuvent favoriser le P.C. et M. Wagner. Tout d'abord la baisse indéniable de popularité de M. Caouette et les querelles créditistes. Pour plusieurs militants M. Wagner demeure le "chef" rêvé! Ensuite le comportement des anciens électeurs de l'Union nationale. Au fédéral, ces derniers divisaient leurs votes entre le P.C. et le C.S. Compte tenu de l'effondrement de l'Union nationale et de ce qu'il représentait, les anciens électeurs de ce parti notamment, ceux qui ne sont pas devenus des péquistes inconditionnels se regrouperont-ils derrière le P.C. de M. Wagner?

Bref dans cette campagne les facteurs qui peuvent déterminer l'issue du scrutin sont pour une large part dans les mains des abstentionnistes, des créditistes et du P.Q. M. Trudeau et son parti ne constituent d'aucune manière un facteur déterminant. Ils sont condamnés à la défensive. Quant à M. Wagner il peut être le cristallisateur du moment de bien des frustrations, des attentes et des craintes, de celles que le P.Q. n'arrivera pas précisément à canaliser.

Enfin, un autre facteur déterminant de cette élection-ci et non le moindre, c'est le grand nombre des jeunes votants, de ceux et celles qui lors de la dernière élection ('68) avaient moins de 21 ans, et aussi de ceux et celles qui à cette élection-ci ont entre 18 et 21 ans. Qui peut prédire les choix que feront ces milliers de nouveaux électeurs? ●

cinéma québec

il faut lire
la première
partie
de l'étude
de Robert
Boissonnault
sur

les cinéastes québécois à l'O.N.F.

dans le numéro
d'octobre

abonnez-vous
10 numéros \$6.50
étudiants \$5.00

Cinéma/Québec
C.P. 309 Station Outremont
Montréal 154, Qué.
tél. 272-1058

québec science

Le magazine québécois d'information
scientifique. *Une publication de l'université
du Québec.*

SEPTEMBRE

- Au Québec, **un écolier par classe souffre de troubles du langage.** Il faudrait 4 fois plus d'orthophonistes!
- **L'industrie de l'acier au Québec:** Sidbec-Dosco vaincra sur le marché mondial.
- **Croissez mais ne vous multipliez plus,** il faut ralentir le rythme de la croissance démographique et économique mondiale.

En vente dans les kiosques \$0.50
Abonnement à 10 numéros (1 an) \$3.50
Etudiants \$2.50
Soutien \$10.00

C.P. 250, Sillery, Québec 6, Québec.
Tel.: Québec, 657-2435. Montréal, 876-8066.

Je désire recevoir MAINTENANT à partir du mois de

Je choisis un abonnement: ordinaire \$7 ☐ étudiant \$5 ☐ de soutien \$10 ☐

J'inclus la somme de

Nom:

Adresse:

**Envoyez
votre formule
d'abonnement
aujourd'hui**

MAINTENANT
9820, Jeanne-Mance
Montréal 357
(514) 739-2758

AS-TU DEUX MINUTES?

Lis le nouveau
QUÉBEC-PRESSE



MT - - 6546-129
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
1700, RUE BISSON
MONTREAL 129 QUEBEC
REÇU LE
18 OCT 1972
DU QUEBEC